Nations Unies S/PV.6539



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6539e séance

Mercredi 18 mai 2011, à 10 heures
New York

Président :	M. Sellal	(France)
Membres :	Afrique du Sud	M. Mashabane
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d’Amérique	M. Dunn
	Fédération de Russie	M. Churkin
	Gabon	M. Messone
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	M. Salam
	Nigéria	M. Amieyeofori
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Lettre datée du 2 mai 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France auprès de l’Organisation des Nations Unies (S/2011/282)

11-34510 (F)





La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Lettre datée du 2 mai 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2011/282)

Le Président : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Tegegnework Gettu, Directeur du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement, et M. Colin Bruce, Directeur des opérations pour la région Afrique de la Banque mondiale, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Chef par intérim de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Pedro Serrano, à participer à la présente séance.

Je salue la présence parmi nous du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/282, dans lequel figure une lettre datée du 2 mai 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies et contenant un document de cadrage sur la question à l'examen.

J'invite maintenant le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, à prendre la parole.

Le Secrétaire général : Merci de votre initiative, Monsieur le Président. Je suis heureux d'avoir l'occasion de parler de la situation en République démocratique du Congo (RDC).

En République démocratique du Congo, l'ONU mène une de ses opérations les plus vastes et les plus complexes. Avec l'aide de nombreux partenaires, les Congolais reconstruisent leur pays. L'ONU demeure déterminée à tout faire pour appuyer ces efforts.

Permettez-moi de dire quelques mots sur chacune des questions qui sont à l'examen aujourd'hui.

Premièrement, la sécurité et la protection des civils. Les conditions de sécurité se sont améliorées dans la plus grande partie de la République démocratique du Congo. Dans l'est, il y a des progrès dans le démantèlement des groupes armés étrangers et congolais, et ce grâce à une combinaison de facteurs: opérations militaires menées conformément à la politique de soutien conditionnel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO); programmes efficaces de désarmement, de démobilisation et de rapatriement des ex-combattants étrangers; initiatives visant à étendre l'autorité de l'État; et amélioration des relations entre la République démocratique du Congo et ses voisins de la région des Grands Lacs.

Tous ces acquis doivent être préservés.

Les groupes armés étrangers et congolais constituent encore une sérieuse menace. La situation humanitaire demeure grave, avec 1,7 million de déplacés. Et bien sûr, les violations des droits de l'homme, telles que meurtres, violences sexuelles et pillage et destruction de villages par le feu, demeurent lourdes de conséquences humanitaires.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Deuxièmement, les élections.

Des élections menées dans les règles et dans la transparence permettent d'apaiser les tensions et de mettre en place des institutions transparentes obéissant au principe de responsabilité. Mais elles comportent aussi des risques, surtout dans les sociétés qu'un conflit divise ou a divisées.

Les élections présidentielle et à l'Assemblée nationale qui doivent se tenir le 28 novembre, et les élections provinciales et locales qui suivront, pourraient aider à consolider encore la paix et la stabilité. Ces élections doivent avoir lieu dans les délais, être transparentes et crédibles, se dérouler dans la paix et la sécurité et offrir à tous les Congolais l'occasion de participer librement, sans crainte d'être victimes de harcèlement ou de violence. Nous devons tout mettre en œuvre pour que la violence n'éclate pas

avant, pendant ou après les élections. Nous avons beaucoup investi et il y a beaucoup à perdre. C'est de la plus haute importance pour la poursuite des progrès. J'engage vivement toutes les parties congolaises à travailler ensemble pour veiller à ce que les élections répondent à ces critères fondamentaux.

La MONUSCO devrait continuer à fournir un soutien logistique et un appui technique, et aura pour ce faire besoin de ressources supplémentaires. Elle se tient prête à appuyer aussi les activités des observateurs électoraux nationaux et internationaux. En outre, il sera extrêmement important de fournir le matériel nécessaire aux unités de police congolaises qui sont en train d'apprendre, dans le cadre d'une formation dispensée par la MONUSCO, la France et le Gouvernement de la République démocratique du Congo, comment assurer la sécurité en période électorale.

Troisièmement, concernant l'état de droit, la gouvernance et le renforcement des institutions, la paix, la stabilité et le développement ne seront possibles à long terme que si des institutions nationales solides et ouvertes à tous sont capables de fournir les services de base, ainsi que, plus fondamentalement, d'assurer la sécurité et la primauté du droit. Je me félicite que le Gouvernement de la République démocratique du Congo fasse preuve d'une détermination accrue dans le domaine de la lutte contre la violence sexuelle et l'impunité. Il a notamment renforcé la justice militaire et traduit en justice des personnes accusées de violence sexuelle et sexiste et d'autres crimes. Il a aussi pris des dispositions en vue de créer des chambres spéciales chargées d'enquêter sur les violations graves des droits de l'homme et d'en poursuivre les auteurs.

Toutefois, je demeure profondément préoccupé par les informations selon lesquelles la violence sexuelle reste répandue dans le pays. J'exhorte une nouvelle fois les autorités congolaises à s'attaquer plus vigoureusement à ces crimes pour les faire cesser. La violence sexuelle a des conséquences aussi étendues que profondes. Outre qu'elle fait un tort indescriptible aux victimes, elle envenime les conflits et aggrave une situation déjà terrible. C'est encore plus vrai quand les auteurs ne sont pas punis. Je demande instamment aux partenaires internationaux d'apporter l'appui voulu à la police, à l'armée et à la justice congolaises et de donner la priorité à l'identification des auteurs de violences sexuelles, ainsi qu'à leur traduction en justice.

Parallèlement, nous devons faire le nécessaire pour que les victimes reçoivent l'attention voulue et les soins dont elles ont besoin. En application de la résolution 1888 (2009) du Conseil de sécurité, nous avons déployé une équipe d'experts qui travaille avec les autorités du pays pour renforcer la légalité. Le respect des droits de l'homme, l'accès humanitaire et la protection des civils dépendent de la professionnalisation des services de sécurité et du renforcement de l'appareil judiciaire. Le cycle de l'impunité doit être brisé.

(*l'orateur reprend en français*)

Enfin, quatrièmement, il y a le développement économique. Il ne peut y avoir de stabilité durable en République démocratique du Congo sans reprise économique, sans reconstruction et sans développement. Je trouve encourageantes les mesures qui commencent à être prises pour lutter contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, par exemple les initiatives régionales telles que le Sommet de Lusaka, convoqué par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. De telles mesures sont propres à aider la République démocratique du Congo à prévenir des actes qui nourrissent le conflit et privent le pays de recettes vitales.

Les Congolais peuvent être fiers de ce qu'ils ont accompli ces 10 dernières années. Mais la situation demeure précaire. Il y a d'énormes difficultés à surmonter. Le bon déroulement d'élections crédibles représenterait un grand pas vers la stabilité. J'engage le Gouvernement de la République démocratique du Congo, les parties nationales et la communauté internationale à définir ensemble les priorités de la phase suivante et la nature de l'appui attendu de l'ONU. L'ONU demeure déterminée à collaborer étroitement avec tous les partenaires afin d'apporter tout l'appui possible.

Le Président : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je salue S. E. M. Raymond Tshibanda, Ministre de la coopération internationale et régionale de la République démocratique du Congo, à qui je donne maintenant la parole.

M. Tshibanda (République démocratique du Congo) : Je voudrais, avant toute chose, vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité au cours de ce mois de mai 2011, et vous remercier d'avoir bien voulu

convoquer cette importante réunion du Conseil de sécurité sur la situation en République démocratique du Congo, en cette année si importante dans l'histoire de mon pays. A travers vous, je voudrais aussi saluer un pays, la France, avec lequel la République démocratique du Congo entretient, depuis de longues années, d'étroites relations, empreintes de respect et d'estime réciproques.

Je voudrais ensuite me faire l'écho de l'unanimité avec laquelle la présidence colombienne du mois passé a été saluée et exprimer toute mon appréciation à l'égard du zèle et du savoir-faire dont elle a fait montre dans l'accomplissement de sa tâche.

Je souhaite, enfin, rendre hommage Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, dont la déclaration liminaire traduit le souci qui l'a toujours habité d'œuvrer à la consolidation de la paix dans mon pays. Nous ne le remercierons jamais assez de s'être personnellement investi dans la recherche d'une solution durable à la situation de rupture de la paix et de la sécurité internationales qui, à un moment, a prévalu en République démocratique du Congo, et de n'avoir rien ménagé afin de permettre à l'Organisation universelle d'accompagner la jeune démocratie congolaise vers son épanouissement, et le peuple congolais vers la concrétisation de ses aspirations politiques et socioéconomiques.

L'engagement des Nations Unies en République démocratique du Congo date de juillet 1960. Il est aujourd'hui mis en exergue par la présence de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), qui, depuis près d'un an, a pris le relais de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo. Ma présence devant le Conseil ce jour montre, si besoin en était, l'importance que le Gouvernement de la République démocratique du Congo accorde à l'accompagnement dont notre pays bénéficie de la part des Nations Unies et de la communauté internationale.

Nous pensons en effet que nous avons la responsabilité d'évaluer, ensemble et à intervalles réguliers, l'action qu'en appui au Gouvernement de la République, les Nations Unies mènent dans notre pays, afin de nous assurer qu'elle demeure pertinente au regard des objectifs poursuivis et de la nature évolutive des défis à relever, afin, aussi, de rendre notre partenariat toujours plus efficace, et de crédibiliser ainsi notre organisation universelle. Mon souhait le plus ardent est donc que les échanges que nous allons avoir au cours de cette séance permettent de forger un triple consensus entre la République démocratique du Congo et le Conseil de sécurité : consensus sur les progrès accomplis vers la normalisation de la situation en République démocratique du Congo; consensus sur les obstacles qui continuent à joncher le chemin de cette normalisation et qui donc appellent d'urgence notre attention commune; et, nous fondant sur cette double évaluation, consensus sur l'action future des Nations Unies en République démocratique du Congo, et partant, sur le mandat de la MONUSCO.

De notre point de vue, il n'y a pas meilleur point de départ pour cet exercice que le résultat, à ce stade, du travail de l'équipe conjointe d'évaluation instituée en application des dispositions du paragraphe 7 de la résolution 1925 (2010) du Conseil de sécurité. Dans cette optique, il sied de rappeler que ladite résolution avait assigné au Gouvernement de la République démocratique du Congo et à la MONUSCO trois objectifs majeurs avec, pour chacun, des résultats spécifiques à atteindre. Le Conseil comprendra qu'il n'est pas besoin que je rappelle devant ceux qui avaient adopté cette résolution ce qu'étaient ces objectifs et les résultats attendus.

Au regard de ces objectifs et des résultats spécifiques attendus pour chacun d'eux, les conclusions de l'évaluation conjointe peuvent être résumées aujourd'hui comme suit. Premièrement, concernant les opérations militaires et la réduction de la menace que constituent les groupes armés, les opérations militaires proprement dites sont terminées et les efforts en cours ont pour objet de neutraliser les dernières poches de résistance des éléments armés résiduels en errance afin d'éliminer toute menace à la paix.

Deuxièmement, les opérations menées par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), ont drastiquement réduit les capacités opérationnelles des groupes armés. Ces derniers évoluent désormais en bandes de six à 12 éléments dont les activités criminelles constituent néanmoins, de par leur nombre, une menace pour la sécurité de la population dans quelques zones reculées du pays.

Troisièmement, les localités, en nombre de plus en plus réduit, dont la sécurité est encore perturbée par

la présence de ces éléments armés résiduels en errance, sont considérées par les deux parties et traitées comme des zones sensibles et instables. Elles sont cependant globalement sous le contrôle des forces gouvernementales.

Quatrièmement, dans leurs missions, les forces gouvernementales bénéficient souvent de l'appui logistique de la MONUSCO.

Concernant le deuxième objectif qui concerne les moyens dont dispose le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour protéger efficacement la population et reprendre progressivement les fonctions de la MONUSCO en matière de sécurité, des actions ont été entreprises afin de doter la République démocratique du Congo de forces de sécurité de plus en plus efficaces. Au niveau des FARDC, ces actions ont porté sur l'identification et la maîtrise des effectifs, la réorganisation des forces en régiments, la relance de la formation des cadres et le recyclage des troupes existantes.

Au niveau de la Police nationale congolaise, il y a lieu de retenir, premièrement, la formation de la police des frontières qui va être déployée de Kalemie jusqu'en Ituri pour assister les services commis aux postes frontaliers et palier à la fluidité des frontières; deuxièmement, le déploiement des 400 éléments issus des groupes armés, après une formation appropriée à Kapalata en Province orientale; troisièmement, le recyclage de policiers par la MONUSCO; et quatrièmement, le vote de la loi sur la reforme de la Police nationale dont la promulgation est incessante.

Concernant le renforcement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national par la mise en place d'une administration civile, garante de l'état de droit – troisième objectif – on peut retenir ce qui suit : les autorités légitimes de la République démocratique du Congo contrôlent la quasi-totalité du territoire jadis sous le contrôle des groupes armés, nonobstant quelques séquelles de l'ancienne administration parallèle du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) dans le territoire de Masisi, ainsi que celles du Groupe Simba dans le Parc de Maïko.

Deuxièmement, la Police nationale congolaise est présente dans tous les territoires libérés, sauf au nord de Dungu. Son efficacité est cependant encore limitée par l'insuffisance de ses effectifs, de ses moyens logistiques et de la formation de son personnel.

Troisièmement, l'appareil judiciaire est de plus en plus présent et sa fonctionnalité ne cesse de s'améliorer. Ainsi, des nouveaux magistrats civils du Parquet ont été recrutés, formés et déployés dans les zones sensibles. Bien plus, dans les provinces où il y a eu des exactions, des chambres foraines militaires et civiles ont été conduites, avec l'appui de la MONUSCO, pour résoudre le problème de l'éloignement des cours et tribunaux des lieux où les infractions ont été commises.

Quatrièmement, l'administration pénitentiaire, fort malheureusement, n'est pas encore suffisamment présente sur le terrain et, là où elle existe, elle accuse plusieurs carences : vétusté des infrastructures, insuffisance des effectifs, des moyens et de la formation du personnel.

Voilà une évaluation qui n'est pas du tout complaisante, qui est objective dans la mesure où elle est le fruit de l'action conjointe des experts des deux parties, la MONUSCO et le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Vu la situation sécuritaire qui prévalait en République démocratique du Congo il y a à peine deux ans, cette évaluation offre d'amples motifs de satisfaction. Des progrès notables ont en effet été accomplis sur le plan de la réduction des menaces contre la sécurité des populations et de l'amélioration des conditions de prise en charge de cette sécurité par le Gouvernement. Ajoutée à cela la normalisation des rapports avec les Etats voisins, nous pouvons légitimement considérer que nous sommes sortis de la phase de rétablissement et de maintien de la paix.

Les défis à relever n'en demeurent pas moins importants, et nous n'entendons pas les minimiser. Ils sont cependant davantage liés aux exigences de la consolidation de la paix et de la démocratie, de la bonne gouvernance et du renforcement des capacités de l'État, de manière à rendre celui-ci plus efficace dans l'accomplissement de ses missions régaliennes.

Dans cette optique, les priorités du Gouvernement, pour lesquelles un accompagnement de la communauté internationale est aujourd'hui attendu, sont les suivantes : premièrement, l'organisation des élections marquant la fin du mandat, afin de conforter la prise en charge de son destin par le peuple congolais.

Deuxièmement, la reforme du secteur de sécurité – armée, police, justice et services pénitentiaires – de manière à garantir les droits et la sécurité des citoyens, à stabiliser le pays et la région, et à mettre fin à

l'impunité de ceux qui se rendent coupables des crimes innommables, tels que les viols des femmes et autres violations massives des droits humains. Le sérieux du Gouvernement dans la lutte contre ces crimes a été largement prouvé récemment avec la condamnation à des peines importantes d'emprisonnement, pour viol, de plusieurs officiels, dont des officiers supérieurs de l'armée et de la police.

Troisièmement, on luttera contre l'exploitation illégale de ressources naturelles, facteur aggravant de la conflictualité dans l'est de notre pays, autant que dans la région, à la faveur notamment des instruments adoptés à cette fin par le Sommet extraordinaire de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs qui s'est tenu en décembre dernier á Lusaka.

Quatrièmement, les capacités de l'administration publique et territoriale seront renforcées de manière à réussir dans la mise en œuvre des programmes de stabilisation du pays, dont le Plan de stabilisation et de reconstruction élaboré par le Gouvernement, qui est consacré aux régions martyres de l'est, du programme de décentralisation, et du programme de reconstruction du pays, communément appelé « les Cinq chantiers de la République ».

Cinquièmement, les relations de bon voisinage avec tous les États qui nous entourent seront consolidées par le dialogue et le renforcement de la coopération régionale, gage de la paix et de la stabilité tant à l'intérieur de la République démocratique du Congo qu'au niveau de la région.

S'agissant particulièrement des élections, le Gouvernement est déterminé à tenir le pari de les organiser dans la paix, dans les délais constitutionnels et de manière à en garantir 1e caractère libre et démocratique. À cette fin, la Commission électorale nationale indépendante (CENI), institution constitutionnellement chargée de l'organisation des élections, a été mise en place. Elle est composée, quasi-paritairement, des représentants de la majorité et de l'opposition.

D'autres développements importants, dont les suivants, confortent la perspective de la tenue de ces élections. Premièrement, le processus d'enrôlement des électeurs et de révision du fichier électoral est déjà engagé et les opérations se déroulent normalement, et ce, simultanément dans plusieurs provinces à la fois. Deuxièmement, après une large consultation de la classe politique, toutes tendances confondues, la CENI vient de rendre public le calendrier électoral qui se présente globalement comme suit. Le 28 novembre 2011 se tiendra l'élection du Président de la République et des députés nationaux; le 20 décembre 2011 auront lieu la prestation de serment et l'investiture du Président élu. Signe éloquent du caractère bipartisan de la CENI, la présentation et la défense de ce calendrier ont été faites, au nom de la Commission, par son vice-président, représentant en son sein de l'opposition et non de la majorité.

Preuve de l'approbation de ce calendrier par l'ensemble de la classe politique, des leaders éminents de l'opposition ont confirmé leur participation aux prochaines élections en allant se faire enrôler après la publication de ce calendrier. Sur ce sujet, je voudrais également dire que la loi portant création du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication qui, aux termes de la Constitution, a pour mission de garantir et d'assurer la liberté de la presse, de veiller au respect de la déontologie en matière d'information, ainsi qu'à l'accès équitable des partis politiques, des associations et des citoyens aux moyens officiels d'information et de communication, rôle important en matière électorale, a été votée et promulguée. L'institution elle-même devrait être installée incessamment.

Bien plus, en dépit de la précarité de ses ressources face au défi de la reconstruction, le pays se trouvant en situation post-conflit, le Gouvernement a pris l'engagement de supporter 60 % du coût total des élections, preuve de sa volonté d'appropriation du processus électoral et de son engagement pour la consolidation de la démocratie dans notre pays. Il se dégage comme les membres peuvent s'en rendre compte un solde à combler de 40 % pour boucler le budget des élections. Par ma voix, le Gouvernement réitère son appel à la communauté internationale pour qu'elle lui vienne en aide dans le financement des élections à hauteur de l'écart ainsi indiqué. Il a, dans ce cadre, déjà formulé une demande d'assistance à l'ONU pour l'appui logistique de la MONUSCO, l'étendue du territoire national, couplé au délabrement actuel de nos infrastructures de transport, constituant une des principales hypothèques pour le bon déroulement des opérations électorales. À cet égard, le concours de la MONUC avait été déterminant en 2006; celui de la MONUSCO le sera certainement lors des prochaines élections. Nous lui en sommes d'avance reconnaissants.

Cela dit, nous estimons qu'avec le concours technique que, sous la coordination du Programme des

Nations Unies pour le développement (PNUD), la communauté internationale lui apporte déjà, et forte de l'expérience pratique dans l'organisation des élections en République démocratique du Congo, la CENI, grâce au transfert de ressources humaines que la Commission électorale indépendante lui a léguées, est adéquatement outillée pour conduire l'ensemble des opérations électorales avec le concours du Gouvernement et des autres institutions de la République, chacun dans son domaine de compétence.

Bien plus, contrairement à 2006, où le pays était en proie à des conflits armés et où l'autorité de l'État était quasi inexistante sur une partie importante du pays, la situation sécuritaire est aujourd'hui stabilisée sur pratiquement tout le territoire national, et nous sommes au terme d'une législature caractérisée par le fonctionnement harmonieux des institutions, l'exercice effectif de la liberté d'expression et la vitalité du débat démocratique. Par-delà la surenchère due à la fièvre électorale, il n'y a donc rien de substantiel de notre point de vue qui permette de présager le dérapage du processus électoral, au point de justifier une contribution de la MONUSCO au-delà de l'appui logistique, ni une quelconque disposition extraordinaire, qui serait attentatoire à la souveraineté de la République démocratique du Congo.

En ce domaine, comme dans tous les autres, nous plaidons pour que, aussi nécessaire qu'elle puisse être, toute assistance éventuelle de l'ONU, et singulièrement celle de la MONUSCO, soit conçue et organisée d'une manière qui rende justice aux investissements consentis par la communauté internationale pour mettre fin à la crise de légitimité, relancer l'économie et reconstruire un État en République démocratique du Congo; bref, d'une manière qui capitalise et consolide les résultats notables, quoiqu'encore fragiles, que nous avons obtenus en travaillant ensemble au cours de toutes ces dernières années.

Dans cette perspective, et au regard de l'évolution de la situation sécuritaire sur le terrain, nous pensons donc que l'heure est venue d'engager, ensemble, une phase de transition, comportant une restructuration/reconfiguration de la MONUSCO et de son mandat, dans l'optique d'un retrait ordonné, progressif, mais sans atermoiements, de sa composante militaire, compte dûment tenu des recommandations de nos experts respectifs, membres de l'équipe conjointe d'évaluation. En tant que partenaire responsable, le Gouvernement de la République démocratique du Congo voudrait rassurer le Conseil : il n'a nullement l'intention de fragiliser la consolidation de la situation sécuritaire en cours. Il pense seulement que le concours irremplaçable de l'ONU devrait être adapté aux nouvelles réalités auxquelles nous sommes confrontés sur le terrain. Pour l'heure, nous nous limiterons à indiquer à ce sujet ce qui suit.

S'agissant de la réforme du secteur de la sécurité, qui pour le Gouvernement, est la priorité des priorités, le Gouvernement a choisi de mettre principalement à contribution la coopération bilatérale pour ce qui est de la réforme des forces armées et, dans ce cadre, des accords ont déjà été négociés avec certains pays amis et sont en cours d'exécution. Il compte cependant sur la MONUSCO pour la réforme de la Police nationale, avec pour objectif immédiat, la formation des effectifs de police appelés à sécuriser les élections.

Pour ce qui est de la réforme de la justice, le Gouvernement attend l'accompagnement de la communauté internationale dans les efforts qu'il entreprend dans le cadre de la politique de « tolérance zéro » visant à mettre fin à l'impunité sur toute l'étendue du territoire national. Plus précisément, la République démocratique du Congo souhaiterait obtenir un appui conséquent aux chambres mixtes à créer conformément au rapport concernant les violations des droits de l'homme entre 1993 et 2003 (Projet Mapping), afin de connaître les crimes commis durant la période couverte par ledit rapport.

Sur le plan économique, la consolidation de la paix passant aussi par l'accroissement des possibilités d'emploi et de revenus, particulièrement pour les jeunes et les femmes, les fondamentaux sont globalement bons, mais encore fragiles. Pour les consolider et créer les conditions d'une croissance forte et durable, aux bénéfices socialement partagés, le Gouvernement entend poursuivre une politique monétaire prudente, une gestion orthodoxe des finances publiques, le développement des infrastructures socioéconomiques de base, les réformes structurelles engagées depuis quelques années avec le concours du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et du PNUD, couplés à l'amélioration du climat des affaires, singulièrement de la sécurité juridique et judiciaire, à la diversification des sources de croissance, et à la recherche d'une plus grande valeur ajoutée locale, à travers notamment un rôle plus accru de la petite et moyenne entreprise. Nous appelons à la poursuite de l'engagement à nos côtés des organisations de développement citées ci-haut, comme des autres organismes du système des Nations

Unies susceptibles de nous aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans cette perspective, les composantes « relance économique » et « réhabilitation et insertion sociales » des programmes de stabilisation et de reconstruction, notamment le plan de stabilisation et de reconstruction pour les zones sortant d'un conflit armé et le programme élaboré par l'équipe de pays des Nations Unies visant la consolidation et le développement des régions de l'ouest et du centre qui, si elles ne connaissent pas de conflits, doivent faire face aux conséquences de l'instabilité au nord et à l'est du pays, constituent un complément particulièrement déterminant. Nous comptons donc sur la participation active de l'ONU et de la communauté internationale dans leur financement et dans leur mise en œuvre.

Il est généralement admis aujourd'hui que l'assistance en faveur d'un pays en situation post-conflit comme le mien doit obéir à ses priorités et à ses besoins réels pour permettre à la population de bénéficier légitimement des dividendes de la paix. La République démocratique du Congo reconnaît qu'elle a besoin d'une paix durable pour s'attaquer efficacement aux défis de l'édification d'un État performant, fort et prospère, soucieux des droits de ses citoyens et capable de pourvoir à leurs besoins. Elle attend donc encore beaucoup de l'Organisation des Nations Unies, qui dispose indéniablement des capacités susceptibles d'aider au renforcement des institutions publiques congolaises. Elle demande seulement qu'il lui soit permis d'assumer, en adulte responsable, les prérogatives de sa souveraineté retrouvée.

Les maîtres mots, dans la réflexion à laquelle nous invitons le Conseil sur l'avenir de notre coopération, sont donc « dialogue » et « partenariat », sur la base des principes d'appropriation, sur le chef de la République démocratique du Congo, et de subsidiarité sur celui de la coopération internationale. Pour être effective, l'appropriation, nous le reconnaissons, requiert le renforcement des capacités nationales. Il y a là, nous en sommes convaincus, un vaste champ de coopération fructueuse.

M. Messone (Gabon) : Vers la fin de l'année 2011, des élections importantes et déterminantes pour l'avenir de la République démocratique du Congo auront lieu. Ce débat est d'autant plus important qu'il nous donne l'occasion de nous pencher sur des questions majeures pour l'avenir de ce pays, notamment le plein recouvrement par l'État de ses fonctions régaliennes, le rôle futur de l'ONU en République démocratique du Congo et l'appui qu'elle devrait apporter à ce processus électoral, les actions en faveur du renforcement de la sécurité, et la question de la lutte contre l'exploitation illicite des ressources naturelles.

Aussi ma délégation voudrait-elle féliciter la France et la remercier de l'initiative de ce débat. Je voudrais remercier également le Secrétaire général de la contribution qu'il a faite à ce débat et nous tenons à lui exprimer notre soutien à la contribution de l'ONU en République démocratique du Congo. Je salue la présence parmi nous de M. Raymond Tshibanda Mulongo, Ministre de la coopération internationale et régionale de la République démocratique du Congo. Nous le remercions des informations qu'il nous a apportées et nous nous associons à l'appel qu'il vient de lancer à une action fondée sur le dialogue et le partenariat en République démocratique du Congo. Enfin, je salue la présence parmi nous de M. Gettu, du Programme des Nations Unies pour le développement, de M. Colin Bruce, de la Banque mondiale, et de M. Pedro Serrano, que je remercie de leur participation à ce débat.

La République démocratique du Congo constitue à ce jour le théâtre de la plus grande opération de maintien de la paix des Nations Unies – la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) -, d'où tout l'intérêt que nous portons au retour à la sécurité, à la stabilité et à la paix dans ce pays. Le mandat de la MONUSCO, qui a été mis en place en 2010 en concertation avec les autorités congolaises, prendra fin le 30 juin prochain. L'objectif visé est de transférer progressivement aux autorités congolaises la plénitude de leurs responsabilités régaliennes. Ce transfert s'accompagnera naturellement de toute l'assistance nécessaire pour permettre au pays de continuer à se stabiliser, à consolider la paix, à se reconstruire et à reprendre son activité économique.

Se pose alors la question du rôle d'accompagnement de l'ONU et, plus généralement, de la communauté internationale, dans ce transfert de responsabilités, qui se fera, bien sûr, non sans difficultés. Les défis liés à la sécurité, à la situation politique et à la reconstruction économique du pays seront au cœur même de ce processus.

S'agissant de la sécurité, nous félicitons le Gouvernement des efforts réalisés dans ce domaine.

Toutefois, la situation reste difficile et la priorité doit être le renforcement de la sécurité, en particulier à l'approche des élections. Mais, à terme, la République démocratique du Congo aura besoin d'un appui renforcé.

L'étendue de la frontière est du pays rend difficile la maîtrise des mouvements armés qui y opèrent de part et d'autre. Renforcer la sécurité aux frontières de la République démocratique du Congo passe, premièrement, par le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité congolaises. À cet effet, le Gabon souhaite que l'ONU, ainsi que les autres partenaires multilatéraux et bilatéraux, continue à soutenir le Gouvernement dans ses efforts visant à réformer ce secteur. Nous encourageons déjà les actions que le Gouvernement entreprend à cet effet.

Deuxièmement, l'amélioration de la sécurité passe par la participation continuelle des pays de la région des Grands Lacs à la recherche d'une solution concertée à la crise. Dans cette perspective, le renforcement de la coopération entre les pays de la sous-région et l'assistance de la communauté internationale sont des préalables importants pour améliorer le dialogue entre les autorités congolaises et les différents groupes dans le cadre de la concertation politique résultant des accords de Goma de mars 2009.

Troisièmement, l'amélioration de la sécurité ne peut être effective sans un véritable plan de désarmement, de démobilisation et de réintégration. C'est le lieu de saluer les efforts dans ce sens des autorités congolaises qui ont, à ce jour, réintégré près de 32 000 ex-combattants au sein des forces armées et de la police nationale congolaise.

En lien avec la justice, nous voudrions féliciter également les autorités congolaises de leur engagement en matière de lutte contre l'impunité, comme l'attestent les poursuites judiciaires engagées contre les hauts gradés des forces armées et les chefs rebelles accusés de viols. Mais au-delà, nous devons continuer à soutenir la réforme et le renforcement du secteur de la justice.

La situation congolaise est également politique. Il est impératif que l'autorité et la souveraineté de l'État soient pleinement restaurées sur l'ensemble du territoire national. Le bon déroulement des prochaines élections générales contribuera à la consolidation de l'autorité de l'État et à sa légitimité. D'ailleurs, la classe politique congolaise dans son ensemble souhaite la tenue de ces élections.

Dans cette optique, la communauté internationale et les Nations Unies doivent apporter le soutien technique et logistique nécessaire au processus électoral. Au terme de ce processus, la mise en place de mécanismes de réconciliation nationale et le renforcement des institutions démocratiques, de l'état de droit, de la santé et de l'éducation, particulièrement celle des jeunes, ne peuvent que contribuer à l'instauration d'un climat politique apaisé

La stabilisation de la République démocratique du Congo et la tenue des élections créeront un environnement favorable au rétablissement de l'activité économique et sociale. Les initiatives et les mesures macroéconomiques déjà prises par les autorités sont à encourager. À cet effet, ma délégation tient à apporter son soutien au Programme congolais de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits, dont l'interface au plan international est la Stratégie de soutien à la stabilisation et la sécurité.

S'agissant de la question des mines, le Gabon se félicite de la tenue du Sommet de Lusaka, au terme duquel les pays des Grands Lacs ont décidé d'endosser les lignes directrices de l'Organisation pour la coopération et le développement économique sur la traçabilité des minerais. I1 s'agit là d'un aboutissement important au regard du lien existant entre le financement des groupes armés et l'exploitation illicite des ressources naturelles. À cet effet, nous voudrions saluer la décision récente des États-Unis d'Amérique de débloquer une enveloppe de 11 millions de dollars pour soutenir les actions de lutte contre le commerce illicite des minerais dans l'est de la République démocratique du Congo.

Pour terminer, au moment où nous avons en perspective l'avenir de la MONUSCO, l'objectif doit être de permettre à l'État congolais de recouvrer ses compétences régaliennes. L'avenir de la République démocratique du Congo est d'abord l'affaire des congolais. La quête de la paix doit constituer une préoccupation de tous les instants des populations, du Gouvernement congolais et de la communauté internationale. La communauté internationale se doit d'accompagner le pays vers une sortie durable de la crise et une consolidation durable de la paix. Et les priorités sont, bien sûr, celles que le Ministre Tshibanda nous a présentées, à savoir les élections, la réforme du secteur de la sécurité et de la justice, la question des ressources minérales, l'administration et la reconstruction économique.

M. Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le président, d'avoir organisé aujourd'hui ce débat important consacré à la République démocratique du Congo. Je sais gré aux Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et au Ministre Raymond Tshibanda de leurs déclarations. Je me réjouis aussi de la participation au présent débat de la Banque mondiale, du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Union européenne.

Le présent débat est l'occasion d'examiner comment nous pouvons tous aider la République démocratique du Congo à progresser sur la voie d'une paix et d'une sécurité durables. Je parlerai d'abord de la priorité à court terme que sont les élections, avant d'évoquer les défis à plus long terme.

Les prochaines élections présidentielle et législatives représentent une étape décisive en République démocratique du Congo et sont une occasion de faire fond sur les progrès enregistrés au cours de la décennie écoulée. Il importe que ces élections reposent sur le principe que tout électeur adulte a le droit de voter, qu'elles fassent appel à la participation de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes, que la liberté d'expression et d'opinion y soit respectée et qu'elles permettent aux partis politiques d'avoir accès aux médias. Ces aspects sont essentiels à un processus électoral crédible. Nous engageons vivement tous les partis politiques à s'attacher véritablement à faire que les élections soient pacifiques et appelons la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et la communauté internationale à continuer d'œuvrer de concert avec le Gouvernement congolais et la Commission électorale indépendante pour faire en sorte que le processus électoral soit couronné de succès.

Certes, les élections sont importantes, mais elles ne peuvent pas à elles seules contribuer à la stabilité à long terme dont a besoin la République démocratique du Congo. C'est pourquoi, au-delà des élections, nous devons nous pencher sur les principaux problèmes qui compromettent la sécurité, la stabilité et la prospérité à long terme du pays. Comme l'a indiqué le Ministre Tshibanda, malgré les importants succès stratégiques remportés, les défis à relever n'en restent pas moins importants. En particulier, il est importe absolument que le Gouvernement de la République démocratique du Congo renforce la confiance dans les institutions gouvernementales et jette les bases d'une activité économique accrue, notamment en permettant le retour en toute sécurité des personnes déplacées pour qu'elles puissent reprendre une vie productive normale.

Nous exhortons le Gouvernement congolais à partager et à mettre en œuvre sa feuille de route pour la réforme de la défense et à coopérer avec la MONUSCO et d'autres partenaires internationaux pour promouvoir les réformes de l'armée et de la police. Cette démarche doit inclure le renforcement des institutions de la police et de la justice militaires. Je relèverai trois domaines essentiels.

Premièrement, des efforts supplémentaires doivent être consentis pour constituer une force de police nationale moderne et efficace. Nous nous félicitons des progrès déjà enregistrés avec le soutien de la MONUSCO en vue de mettre sur pied 10 unités de police et de leur dispenser une formation avant le tenue des élections, et nous encourageons les donateurs internationaux à concourir à l'instruction et à l'équipement d'unités de police additionnelles. Leur déploiement contribuera beaucoup à rassurer les communautés, surtout les plus vulnérables au sein de ces communautés, comme les femmes, et servira de socle au rétablissement de l'état de droit et de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire.

Deuxièmement, la sécurité ne sera rétablie que si on a le sentiment que justice est rendue et si le problème persistant de l'impunité est réglé. Des mesures importantes ont été prises, mais nous demandons au Gouvernement congolais de tirer profit de l'expérience que fournit le Programme des Nations Unies pour l'appui à la justice pour développer l'appareil de justice pénale, la justice et les prisons, et pour adopter des lois permettant la réalisation des réformes recommandées.

Troisièmement, le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réinstallation et la réintégration sont essentiels pour mettre un terme au conflit et aider à améliorer la sécurité dans les zones fragiles. Le Royaume-Uni est un important bailleur de fonds du Programme, et nous demandons à la communauté internationale de renforcer son appui à cette précieuse activité.

Il faudra en outre régler des problèmes transfrontaliers qui entravent la stabilité. La MONUSCO a redoublé d'efforts pour protéger les civils contre les attaques de l'Armée de résistance du Seigneur, mais nous appelons à une meilleure

coordination des stratégies avec d'autres missions de l'ONU dans la région et avec les forces de sécurité régionales.

La communauté internationale doit contribuer activement à régler les problèmes qui subsistent. Nous invitons l'Organisation des Nations Unies à adopter une approche coordonnée dans le pays et nous encourageons la communauté internationale à appuyer les efforts visant à faciliter le transfert des tâches de la MONUSCO aux organismes des Nations Unies en appui au renforcement des capacités du Gouvernement congolais, à mesure que la sécurité s'améliore.

Le Royaume-Uni reste un partenaire déterminé de la République démocratique du Congo. Outre les contributions que le Royaume-Uni apporte par le biais des divers programmes d'aide au développement de l'Union européenne et nos contributions à l'ONU, nous prévoyons de verser 1,2 milliard de dollars au titre des financements bilatéraux au cours des quatre prochaines années par le biais de notre programme de développement avec la République démocratique du Congo. En dépit du difficile contexte financier actuel, nous croyons que cet investissement vaut la peine d'être fait pour l'avenir à long terme de la République démocratique du Congo et de son peuple.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions saluer la présence à la séance d'aujourd'hui du Ministre de la coopération internationale et régionale de la République démocratique du Congo, M. Raymond Tshibanda.

Nous estimons que des progrès importants ont été enregistrés dans le processus de règlement de la situation en République démocratique du Congo. La stabilité relative qui prévaut dans tous le pays prouve que le pays a amorcé la phase de reconstruction après le conflit. Dans le même temps, il subsiste dans les provinces orientales du pays de graves menaces à la sécurité en raison des activités d'un certain nombre de groupes armés.

Les capacités militaires de ces groupes restent relativement importantes. Les alliances forgées par les rebelles congolais et étrangers pour parvenir à leurs objectifs et maintenir leur contrôle sur les recettes émanant des ressources minérales sont un autre facteur inquiétant. Nous condamnons fermement les actions punitives menées par les groupes armés contre la population pacifique, les attaques commises contre les soldats de la paix et les prises d'otages, notamment de membres d'organisations humanitaires, pour obtenir une rançon. Nous notons que le nombre de violations des droits de l'homme ne diminue pas dans ces territoires. Ces crimes ne doivent pas rester impunis.

À l'évidence, seule une approche globale et intégrée, faisant appel à un large éventail d'instruments politiques, économiques, juridiques et militaro-politiques, permettra de régler la question des groupes armés dans la partie orientale du pays. Dans ce contexte, nous nous félicitons des efforts déployés par les pays des Grands Lacs pour créer des mécanismes conjoints de contrôle des frontières, de gestion et de certification des recettes tirées des ressources minérales dans le pays, notamment les accords conclus au sommet de Lusaka en décembre 2010.

Une tâche clef consiste à accroître l'aide au Gouvernement en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité. Malgré les efforts déployés, les progrès dans ce domaine restent limités. Dans le même temps, les difficultés qui entourent le processus d'intégration des ex-combattants aggravent les problèmes rencontrés au sein des forces armées régulières. Il est important d'assurer une mise en œuvre complète des accords conclus le 23 mai 2009 entre le Gouvernement et les groupes armés. Les priorités sur ce point sont notamment la remise sur pied et le renforcement des institutions de l'autorité de l'État dans les zones libérées des groupes armés.

Le règlement de ces questions est de plus en plus d'actualité dans le contexte des élections générales à venir, étant donné que les préparatifs de ces élections occupent le devant de la scène politique dans le pays. Cette période pourrait être marquée par des tensions politiques et sociales croissantes.

De toute évidence, l'appui électoral que doit apporter la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est une tâche importante. Cette assistance doit être fournie de manière impartiale, dans le strict respect du mandat existant, et à la demande de la Commission électorale nationale indépendante. Nous saluons l'instauration d'un dialogue et de relations de partenariat entre le Gouvernement et la Mission des Nations Unies pour évaluer conjointement les perspectives concernant la présence de maintien de la paix de l'ONU.

Nous constatons que la Mission a adopté une série de mesures pour améliorer la protection de la population civile, notamment en mettant en place un mécanisme d'alerte précoce dans les régions

vulnérables, et pour accroître la confiance de la population civile dans ses activités. Ces mesures donnent déjà des résultats tangibles et positifs.

Pour maintenir la stabilité à long terme en République démocratique du Congo, la communauté internationale devrait s'employer en priorité à aider le Gouvernement à régler les questions liées au maintien de la paix. Il est, à cet égard, de la plus haute importance de renforcer la coopération constructive mise en place entre les pays de la région des Grands Lacs pour résoudre les problèmes transfrontaliers communs et accroître la coopération économique.

M. Mashabane (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous voudrions vous féliciter, Monsieur le Président, de présider cette séance, et nous remercions votre délégation de l'avoir organisée. Nous remercions le Secrétaire général de son intervention, et nous nous joignons aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue à S. E. M. Raymond Tshibanda, Ministre de la coopération internationale et régionale de la République démocratique du Congo. Nous saluons en outre la participation du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Banque mondiale.

En 1960, pendant la célébration de l'indépendance du Congo, le Premier Ministre démocratiquement élu, Patrice Lumumba, a dit « Nous allons faire régner, non pas la paix des fusils et des baïonnettes, mais la paix des cœurs et des bonnes volontés ». Dans le courant de cette année, plus de 50 ans après l'affirmation de cette vision, la République démocratique du Congo, toujours à la poursuite de ce noble objectif, tiendra ses troisièmes élections démocratiques.

Des progrès importants ont été réalisés au cours de la dernière décennie sur la voie du renforcement de la stabilité et de la sécurité générales dans le pays. Le climat politique s'est également amélioré, ce qui a permis d'étendre l'autorité de l'État à la majeure partie du pays.

En dépit de ces progrès, des défis subsistent, nécessitant un effort concerté pour faire face à la situation sécuritaire dans l'est du pays et surmonter les difficultés liées à la stabilisation, à la consolidation de la paix et au développement. La prise en main par le pays est cruciale et doit caractériser les efforts de consolidation de la paix, avec le partenariat et l'appui soutenu de la communauté internationale.

Je voudrais aborder trois questions que nous considérons comme essentielles pour la consolidation de la paix en République démocratique du Congo : la sécurité et la stabilité, la gouvernance et la démocratisation, et le développement socioéconomique.

L'absence d'une stabilité uniforme, puisque la partie orientale du pays continue de connaître l'instabilité, est une source de préoccupation. Pour que la République démocratique préserve sa souveraineté, il est important que l'autorité de l'État s'exerce sur tout le pays.

Nous estimons que le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) doit continuer d'être axé sur l'instauration de la stabilité et de la sécurité dans la partie orientale du pays, dans le cadre d'une action menée de concert avec les forces gouvernementales. Nous nous félicitons de ce que les relations entre la République démocratique du Congo et ses voisins de la région des Grands Lacs continuent de s'améliorer. Il est également important que les pays de la région se soient engagés à travailler ensemble pour lutter de manière globale contre les menaces à la stabilité régionale, notamment celles posées par l'Armée de résistance du Seigneur.

Il y a eu des progrès en ce qui concerne le désarmement, la démobilisation, le rapatriement et la réintégration ainsi que la réforme du secteur de la sécurité. Toutefois, il va falloir accélérer le processus. Nous pensons en outre que le mandat de la MONUSCO devrait pouvoir être axé sur un programme global en faveur de la mise en place de forces de sécurité nationales compétentes et efficaces, puisqu'à terme elles seront en charge de la paix et de la sécurité dans le pays. Le futur rôle de la MONUSCO devrait compléter l'action menée par la République démocratique pour étendre l'autorité de l'État. Il importe que le rôle de la MONUSCO s'adapte aux nouveaux défis suscités par les menaces sur le terrain et aux besoins du peuple congolais.

Deuxièmement, la République démocratique du Congo a parcouru un long chemin depuis le début de la guerre civile il y a 10 ans, guerre qui s'est transformée en un conflit qui menaçait la paix et la stabilité régionales. Voilà maintenant plus de cinq ans que la population de ce pays a choisi les urnes plutôt que les armes et les munitions, comme l'avait imaginé Patrice Lumumba. Elle a poursuivi sans se retourner sa marche

vers la démocratie, la paix et la stabilité, la justice et la liberté.

L'Afrique du Sud est heureuse qu'une paix et une sécurité relatives règnent en République démocratique du Congo, malgré les problèmes rencontrés dans la partie orientale. Les dernières élections législatives et présidentielle ont représenté une avancée majeure dans les efforts des Congolais en faveur de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'édification de la nation. Nous sommes heureux que les Congolais retournent aux urnes cette année, en novembre, pour la troisième fois depuis l'indépendance. Nous n'ignorons pas que le succès des dernières élections a été en grande partie dû à l'engagement, à la détermination et à l'attention de la communauté internationale et de l'ONU. L'Afrique du Sud demande donc à la communauté internationale de ne pas oublier le peuple congolais à l'approche de ces élections importantes, qui interviennent après un conflit long d'une décennie.

L'Afrique du Sud tient à saluer le fait que le Gouvernement se soit engagé à consacrer d'importantes ressources pour couvrir une partie du coût total des élections de novembre. Nous demandons à la communauté internationale de faire preuve du même engagement et de fournir l'aide financière nécessaire pour combler le déficit concernant le budget des élections. La MONUSCO va jouer un rôle crucial dans la tenue des élections. Elle devra inévitablement travailler en étroite coopération avec la Commission électorale nationale indépendante.

Ma délégation estime que les prochaines élections marqueront un tournant dans l'histoire de la République du Congo et contribueront grandement à déterminer l'avenir du pays en ce qui concerne la paix, la stabilité et le développement économique et social. Bien que les élections ne constituent pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de parvenir à une fin, nous encourageons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à mettre tout en œuvre, dans les limites de ses modestes moyens, pour que ces élections soient un succès éclatant.

Pour ce qui est de l'instauration d'un développement socioéconomique soutenu – la troisième question que je voulais mentionner –, nous voudrions là aussi nous référer à la vision définie par Patrice Lumumba en 1960 : « J'invite tous les citoyens congolais à s'employer résolument à créer une économie nationale prospère, qui consacrera notre indépendance économique ».

À cet égard, nous sommes encouragés par le rapport du Fonds monétaire international qui a salué les bons résultats microéconomiques enregistrés en 2010, notamment un taux de croissance de 7,2 % et une inflation annuelle de 9,8 %. Si elle soutenue, cette croissance apportera d'importants dividendes sociaux au peuple de la République démocratique du Congo.

La coopération régionale entre les États des Grands Lacs est essentielle pour la stabilité et le développement économique. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale créé récemment peut également faciliter la coopération régionale. Nous accueillons avec satisfaction la Déclaration de Lusaka sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs, adoptée à la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs en décembre 2010. Cette mesure permettra de renforcer la coopération régionale entre les pays des Grands Lacs et est indispensable à la stabilité et au développement économique.

Dans le cadre du développement socioéconomique à long terme du pays, la formulation de stratégies en vue de gérer les ressources naturelles sera décisive. La levée de l'interdiction sur les activités minières dans les Kivus et dans la province du Maniema devrait ouvrir la voie à la création d'emplois et à une amélioration des conditions de vie de tous les Congolais. A cet égard, la prise de mesures spécifiques face au chômage des jeunes reste une préoccupation majeure.

Pour terminer, nous ne pouvons que citer une nouvelle fois le grand patriote et révolutionnaire africain, Patrice Lumumba, qui a dit que l'indépendance du Congo marquait une étape décisive vers la libération de tout le continent africain. Ces paroles demeurent valables aujourd'hui et résonnent encore sur le continent. Le règlement des problèmes auxquels la République démocratique du Congo fait face permettrait d'avancer de manière considérable vers le règlement global de tous les problèmes rencontrés sur le continent. Pour sa part, l'Afrique du Sud reste déterminée à aider le peuple et le Gouvernement de la République démocratique du Congo à consolider la paix, la réconciliation, la démocratie et le développement socioéconomique.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise tient à remercier la France d'avoir pris l'initiative d'organiser le présent débat sur la situation en République démocratique du Congo. Nous

nous réjouissons que M. Sellal, Secrétaire général du Ministère français des affaires étrangères et européennes, ait fait spécialement le déplacement pour présider la séance d'aujourd'hui. Nous saluons aussi la présence de M. Tshibanda, Ministre de la coopération internationale et régionale de la République démocratique du Congo. Je remercie aussi le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et M. Tshibanda pour leurs déclarations.

Au fil des ans, sous la direction du Président Kabila, la situation de la République démocratique du Congo s'est stabilisée sur le plan de la sécurité, son économie se développe assez rapidement, les revenus sont en hausse, les conditions de vie s'améliorent et la coopération régionale se renforce. Nous tenons à féliciter le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour ces progrès et pour les efforts inlassables qu'il déploie à cet effet.

En novembre, la République démocratique du Congo tiendra des élections générales qui marqueront une étape importante dans la vie politique du pays, et il faudra s'employer activement à faire en sorte qu'elles se déroulent sans heurts. Dans le même temps, le pays est aux prises avec des difficultés considérables en ce qui concerne le maintien de la stabilité et la promotion de son développement économique. La communauté internationale doit continuer de fournir un appui concret au Gouvernement de la République démocratique du Congo.

Je saisis cette occasion pour mettre l'accent sur les éléments suivants.

Premièrement, le Gouvernement a avancé dans la préparation des élections. Nous exhortons la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et les partenaires internationaux à continuer de fournir un appui financier et logistique, à la demande du Gouvernement. Nous appelons les parties concernées à respecter la Constitution et les lois de la République démocratique du Congo, qui traduisent la volonté de son peuple, et de s'abstenir d'intervenir dans les affaires intérieures du pays pour faire en sorte que les élections générales se déroulent sans heurts et jettent des bases solides pour la réconciliation nationale et une paix durable.

Deuxièmement, concernant l'aide à apporter à la République démocratique du Congo pour maintenir la stabilité sur le long terme, les opérations militaires menées conjointement par la République démocratique du Congo et ses voisins ont permis de remporter des victoires dans la lutte contre des groupes rebelles telles les Forces démocratiques de libération du Rwanda et l'Armée de résistance du Seigneur. Cependant, dans l'est du pays, des activités rebelles se poursuivent, alors la réintégration des ex-combattants n'a guère progressé. L'ONU et la communauté internationale doit continuer d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour stabiliser la situation dans le pays, lui fournir l'encadrement et l'équipement nécessaires, et l'aider à accélérer le rythme de la réforme du secteur de la sécurité et à mener à bien le renforcement des effectifs des forces militaires et de police.

La MONUSCO a déployé des efforts considérables pour garantir la paix et la stabilité dans le pays, et nous la remercions pour ses efforts et les appuyons. Concernant la présence des Nations Unies dans le pays à l'avenir, l'ONU doit continuer de tenir compte des vues du Gouvernement de la République démocratique du Congo.

Enfin, s'agissant du développement économique et social, nous appelons les parties concernées à créer des conditions propices au développement économique, pour attirer l'investissement national et étranger, et aider la République démocratique du Congo à prendre le contrôle de ses ressources naturelles et à les exploiter activement pour mettre sa richesse en ressources au service du développement, afin que son peuple puisse recueillir des dividendes de la paix le plus rapidement possible. En même temps, nous espérons que les pays concernés coopéreront plus étroitement et œuvreront de concert avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo dans les mesures qu'il prend pour lutter contre l'exploitation illégale des ressources naturelles par les rebelles.

M. Amieyeofori (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la présidence française d'avoir organisé ce débat opportun sur la situation en République démocratique du Congo au moment où le pays amorce la phase décisive de stabilisation. À l'instar des autres délégations, je remercie le Secrétaire général de son exposé instructif. Ma délégation salue la présence de M. Raymond Tshibanda, Ministre congolais de la coopération internationale et régionale, et le remercie d'avoir enrichi le présent débat en exprimant les vues du Gouvernement de la République démocratique du Congo. Nous saluons également la présence des représentants du Programme des Nations Unies pour le

développement, de la Banque mondiale et de l'Union européenne.

Le Nigéria se félicite des progrès soutenus accomplis dans les secteurs clefs en République démocratique du Congo. Une très grande partie du pays est maintenant sortie du conflit, les relations avec les pays voisins se sont normalisées et des efforts de reconstruction économique et sociale sont en cours. Ces avancées interviennent néanmoins dans un contexte fragile, qui présente des difficultés considérables. L'insécurité continue de régner dans l'est du pays, où des éléments des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et de l'Armée de résistance du Seigneur continuent de poser des menaces, et des violations des droits de l'homme, y compris des violences sexuelles, continuent d'être perpétrées dans les Kivus. Les capacités limitées dont dispose le Gouvernement pour assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire restent une question très préoccupante.

Compte tenu de l'ampleur de ces problèmes, la tenue du présent débat est opportune, en premier lieu pour affirmer notre ferme conviction qu'il est possible de les surmonter si un ensemble de solutions appropriées est trouvé sur les plans militaire, politique et institutionnel. Le Nigéria se félicite donc de la détermination du Gouvernement. Nous partageons sa vision, à savoir s'employer à consolider ses efforts, à exercer pleinement sa souveraineté sur son territoire et à doter les institutions nationales des capacités nécessaires. À l'approche des élections présidentielle et législatives, la République démocratique du Congo est sur le point d'entrer dans une phase de gouvernance crédible. Pour maintenir la dynamique acquise, il faut respecter rigoureusement le calendrier électoral. Si elles se déroulent dans de bonnes conditions, les élections ouvriront la voie à une véritable réconciliation nationale et à la réintégration. Nous ne doutons pas que cet objectif puisse être atteint grâce à l'appui indéfectible de la communauté internationale.

En l'absence d'institutions stables, en particulier dans les secteurs de la sécurité et de la justice, la lutte contre l'insécurité, l'impunité et les violations des droits de l'homme pourra difficilement être remportée en République démocratique du Congo. Nous appelons donc la communauté internationale, y compris les donateurs et d'autres partenaires du développement, à redoubler d'efforts pour fournir une assistance à la République démocratique du Congo en ce qui concerne le renforcement des capacités, la réforme du secteur de la sécurité et la réforme du système judiciaire. Ces réformes sont indispensables pour permettre au Gouvernement d'être mieux à même d'assurer la sécurité dans l'ensemble du pays et de créer un environnement économique favorable pour bâtir l'avenir du pays.

Les résultats enregistrés récemment sur le plan économique, y compris la hausse de la croissance économique, le fait d'avoir atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et l'augmentation des recettes de l'État, constituent des bases solides pour une consolidation de la paix durable.

L'exploitation illégale des ressources naturelles à laquelle continuent de se livrer les groupes armés et certains éléments de l'armée congolaise, en dépit des accords conclus autour de la mise en place d'un mécanisme de certification régionale, qui vise à l'endiguer, reste une tendance préoccupante. Ces activités exacerbent le conflit et privent le Gouvernement de revenus précieux, dont dépend la réalisation des objectifs prioritaires de développement de la République démocratique du Congo. On ne saurait trop insister sur la nécessité d'y mettre fin.

Au niveau régional, compte tenu du rapprochement entre le Congo, le Rwanda et l'Ouganda, c'est le moment propice de renforcer les échanges et la coopération en vue de s'attaquer aux problèmes de sécurité en suspens.

Alors que le Conseil discute de l'avenir de la République démocratique du Congo, nous espérons qu'il tiendra dûment compte de la double tension inhérente à ce pays, à savoir, d'une part, une attitude hostile de longue date à l'égard de l'intervention extérieure dans ce qui est considéré comme les affaires intérieures du pays et, d'autre part, la détermination farouche du pays de rester uni comme entité nationale unique, contre vents et marées. La leçon à tirer de cette situation est qu'il est nécessaire de garantir une prise en charge nationale des priorités et stratégies de développement, d'assurer la coordination de l'aide et de s'aligner sur les priorités nationales du pays.

Je voudrais, pour terminer, remercier au nom du Nigéria le personnel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) de l'appui qu'il continue d'apporter au Gouvernement de la République démocratique du Congo. Nous félicitons particulièrement la Mission d'être restée tout aussi

entreprenante et énergique dans son action, en dépit de la réduction de ses effectifs. Dans cette phase importante de la vie du pays, il est inévitable que la MONUSCO doive s'adapter aux différents changements qui surviennent et qu'elle intervienne dans les domaines où le besoin s'en fait le plus sentir, notamment la sécurité, la protection des civils et un appui ciblé aux forces armées et à l'organisation des élections prochaines. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour appuyer la MONUSCO dans ses efforts.

M. Salam (Liban) : Je voudrais tout d'abord remercier la Mission française d'avoir organisé cet important débat sur la situation en République démocratique du Congo et la féliciter pour la qualité du papier de cadrage qu'elle a élaboré à cette fin (S/2011/282, annexe). Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, ainsi que Monsieur le Ministre Raymond Tshibanda, de leur très utile contribution à ce débat.

Il y a un an, presque jour pour jour, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1925 (2010) par laquelle la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a pris la relève de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo. Ainsi, la communauté internationale a voulu exprimer son soutien aux efforts du Gouvernement de la République démocratique du Congo pour assurer une plus grande autonomie dans la gestion de ses crises. De son côté, la République démocratique du Congo pouvait aussi symboliquement associer ce changement au cinquantenaire de son indépendance. Aujourd'hui, la MONUSCO agit sur plusieurs fronts, notamment ceux de la protection des civils, du désarmement, et de la stabilisation, et apporte son soutien aux préparatifs entrepris par la Commission électorale nationale indépendante pour le scrutin de novembre prochain.

Alors que nous tenons à saluer ici les efforts du Gouvernement de la République démocratique du Congo pour ramener la paix dans son pays et pour y renforcer les institutions de l'État, nous devons toutefois souligner que la tâche demeure lourde et les besoins immenses dans ce pays où la surface de la partie orientale, à elle seule, est plus vaste que celle de la France.

Les défis en République démocratique du Congo sont nombreux et complexes, tant au niveau sécuritaire qu'humanitaire. En effet, combattre les activités des groupes armés nécessite une collaboration plus étroite avec les forces gouvernementales et un soutien accru au processus d'intégration des militants, qu'il faudrait, à son tour, inscrire dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité. Également, la fréquence et la brutalité des attaques perpétrées par l'Armée de résistance du Seigneur contre les populations civiles, non seulement en République démocratique du Congo, mais aussi dans plusieurs pays de la région, appellent une intensification de la coopération au niveau des pays de la sous-région.

Les derniers rapports sur les viols perpétrés en République démocratique du Congo sont plus qu'alarmants. Alors que l'on évoquait en octobre dernier, dans cette même salle, le chiffre de 15 000 viols commis l'année dernière dans l'est du Congo, ces rapports avancent aujourd'hui celui de 400 000, soit une moyenne de 48 viols par heure. Cela confirme les craintes exprimées par Mme Wallström que la réputation du pays ne soit ternie par le fait de le considérer comme la capitale mondiale du viol. Devant l'ampleur de ces drames, la communauté internationale doit réagir de façon ferme et concertée. Les actes de viol doivent cesser et les auteurs de ces crimes odieux doivent comparaître devant la justice. La femme au Congo ne doit plus souffrir. Elle devrait pouvoir occuper à part entière la place qui lui revient dans la société.

Les mesures prises pour résoudre le problème des réfugiés et des personnes déplacées doivent être encouragées, ainsi que les efforts déployés pour limiter la contagion et contenir les épidémies comme la polio et le choléra.

Soulignons aussi le lien étroit qui existe entre la stabilisation et le développement. Dans ce contexte, il est capital de soutenir l'économie congolaise avec une aide matérielle et des programmes concrets.

Et comment ne pas insister sur le fait que la fin de l'exploitation illégale des ressources naturelles contribuera inéluctablement la fin des violences?

La communauté internationale devrait continuer à soutenir les autorités congolaises dans toutes les mesures entreprises pour assurer au pays les conditions nécessaires à sa stabilité et à sa prospérité, et la MONUSCO devrait pouvoir disposer de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa tâche, y compris les avions et hélicoptères.

Je terminerai en présentant les sincères condoléances de la Mission du Liban aux familles des 32 passagers de l'avion qui s'est écrasé de façon tragique le 4 avril dernier à Kinshasa, ainsi qu'à leurs amis et collègues, à la MONUSCO, au Programme des Nations Unies pour le développement, au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au Programme alimentaire mondial, et au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir opportunément convoqué cet important débat sur la situation en République démocratique du Congo. Je voudrais souhaiter très chaleureusement la bienvenue au Ministre de la République démocratique du Congo, M. Raymond Tshibanda, et le remercier de sa déclaration, que nous avons écoutée avec beaucoup d'intérêt. Elle met en relief les progrès considérables réalisés dans plusieurs domaines décisifs et reflète bien la détermination du Gouvernement de la République démocratique du Congo de s'attaquer aux défis qui l'attendent. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son importante déclaration.

En tant que membre de l'Union européenne, le Portugal souscrit, naturellement, à la position qui sera présentée par M. Pedro Serrano.

Je voudrais également présenter de nouveau, au nom du Portugal, mes condoléances aux familles, collègues et amis de ceux qui, dans le cadre de leur mission au service de l'ONU et de la communauté internationale, ont perdu la vie dans l'accident d'avion récent.

En dépit des défis de taille que la République démocratique du Congo doit relever, il existe une tendance structurelle positive qu'il convient d'encourager. Pour ce faire, il est absolument essentiel de continuer de renforcer la sécurité et la protection des civils. À cet égard, nous exprimons notre satisfaction face à la stabilisation de la plus grande partie du territoire national et aux progrès réalisés dans la neutralisation des groupes armés étrangers et autres, notamment par le biais du processus de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement.

Les agissements des groupes armés demeurent une source intolérable d'instabilité et de violence dans les deux provinces du Kivu et dans la Province orientale. Ils sont à l'origine de violations continues des droits de l'homme.

Nous sommes toujours préoccupés par le problème du recrutement et de l'exploitation des enfants. Nous appelons à cet égard le Gouvernement de la République démocratique du Congo à mettre en œuvre les recommandations du Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés.

Nous demeurons également préoccupés par le nombre élevé des cas de violences sexuelles subies par des filles et des femmes en République démocratique du Congo, problème qu'a évoqué le Secrétaire général. Cependant, la volonté politique manifeste des autorités de la République démocratique du Congo d'enquêter sur les affaires de violence sexuelle, ce qui a permis de juger et de condamner des soldats des Forces armées de la République démocratique du Congo, est éloquente. Nous appuyons vigoureusement la lutte contre la violence sexuelle et la défense des droits de l'homme fondamentaux. À cet égard, je voudrais rendre un hommage particulier aux efforts déployés dans ce domaine par la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Wallström.

Le règlement de ces problèmes passe obligatoirement par la réforme du secteur de la sécurité et le respect de l'état de droit. Aussi, nous engageons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à poursuivre ces processus de façon intégrée, et en étroite coordination avec ses partenaires internationaux. Je tiens à souligner le rôle joué par la Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo, qui est dirigée par un général portugais.

Les prochaines élections présidentielle et législatives seront une étape décisive dans la stabilisation de la République démocratique du Congo et la consolidation de la paix. J'ai suivi avec beaucoup d'attention la déclaration de M. Tshibanda sur ce point important. Il me semble particulièrement important que les autorités nationales tiennent et maintiennent un dialogue soutenu avec l'opposition et la communauté internationale afin de garantir un environnement propice à un processus électoral pacifique, libre et régulier. À cet égard, je salue les efforts déployés par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), tant en termes logistiques que techniques, et je souligne l'appui accordé par l'Union européenne à ce processus.

La réalisation des attentes à moyen et à long termes du peuple congolais dépend du renforcement continu des institutions et du développement économique et social. Seules des institutions légitimes, crédibles et résilientes permettront à l'État de s'acquitter de ses fonctions. Seul le développement économique et social permettra à l'État de maintenir la paix.

Compte tenu de l'importance déterminante de l'appropriation nationale, la responsabilité principale de ces efforts incombe naturellement au Gouvernement et au peuple de la République démocratique du Congo. Mais comme nous l'avons entendu aujourd'hui, la communauté internationale est prête à continuer à coopérer avec la République démocratique du Congo dans ce processus, et nous nous félicitons tous de ce dialogue soutenu et de la coopération étroite entre le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la MONUSCO.

Je voudrais à présent passer à deux grands défis de dimension régionale auxquels la République démocratique du Congo est confrontée et qui ne peuvent être effectivement relevés que par le biais d'une coopération régionale. Premièrement, concernant l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui est responsable d'une affreuse tragédie humanitaire en Afrique centrale, nous saluons les efforts déployés par l'Union africaine, notamment la mission conjointe d'experts dans les régions touchées par les actions de la LRA. De plus, nous saluons l'envoi par le Secrétaire général d'une mission pluridisciplinaire qui se rendra bientôt dans la région pour évaluer la menace posée par la LRA. Nous attendons avec intérêt d'entendre ses recommandations sur la façon de renforcer et de mieux coordonner les efforts déployés par l'ONU et l'Union africaine pour remédier à cette menace.

Deuxièmement, concernant l'exploitation illégale et le trafic des ressources naturelles de la République démocratique du Congo, ce qui exacerbe les conflits et l'instabilité et empêche le peuple congolais de tirer profits des avoirs du pays, les résultats du Sommet de Lusaka tenu lors de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs sont encourageants. Nous saluons tous l'engagement pris par le Président Kabila de livrer une lutte sans merci contre l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs, et espérons que cela aura bientôt des conséquences tangibles dans un cadre régional. Face à ces menaces et à d'autres, Il est donc indispensable de continuer à renforcer la coopération régionale et d'appuyer les efforts déployés par l'Union africaine et les organisations sous-régionales. Nous espérons que les activités menées par le Bureau des Nations Unies en Afrique centrale seront également déterminantes en la matière.

(*l'orateur poursuit en français*)

Monsieur le Ministre, permettez-moi de m'adresser à vous personnellement en rappelant les paroles de Dag Hammarskjöld : « La poursuite de la paix, avec ses épreuves et ses erreurs, ses succès et ses revers, ne peut jamais être lâchée ni abandonnée. »

L'ONU et la République démocratique du Congo ont fait déjà un long chemin ensemble. Il s'agit d'un partenariat stratégique qui a pour but la paix et le progrès du peuple congolais, ainsi que la stabilité de cette vaste région.

Le Portugal félicite le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour les progrès enregistrés, et l'encourage à persévérer sur cette voie face aux défis qu'il faut encore surmonter. J'ai pris bonne note de l'appel du Ministre Tshibanda, et je veux l'assurer de notre appui sans faille dans la poursuite des objectifs qu'il a énoncés et que nous partageons entièrement.

M. Dunn (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens, moi aussi, à remercier le Gouvernement français d'avoir organisé cette importante séance sur la stabilisation de la République démocratique du Congo, ainsi que le Secrétaire général pour sa déclaration très instructive et le Ministre Tshibanda pour l'honnêteté de ses observations.

Les États-Unis sont résolus à coopérer avec le Gouvernement congolais et la communauté internationale en vue de la réalisation de notre objectif commun : la paix et la sécurité en République démocratique du Congo et dans la région, où la République démocratique du Congo joue un rôle très important. Nous appuyons les efforts déployés actuellement pour améliorer la stabilité, réduire le niveau d'insécurité dans laquelle vit encore un trop grand nombre de civils, assurer une gouvernance légitime et garantir que les prochaines élections se dérouleront dans le cadre d'un processus démocratique stable et solide.

Au nom des États-Unis, je tiens encore une fois à exprimer notre vif chagrin à la suite de l'accident aérien au cours duquel 32 membres de l'ONU ont perdu la vie. Nous présentons nos condoléances et

exprimons toute notre appréciation au Représentant spécial Meece, aux hommes et aux femmes de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), ainsi qu'à tous les membres du personnel des Nations Unies qui travaillent avec un énorme dévouement dans des circonstances difficiles.

Ma déclaration aujourd'hui portera sur les trois points suivants. Premièrement, pour qu'une stabilité à long terme prenne pied en République démocratique du Congo, il faut assurer aux civils la sécurité accrue dont ils ont besoin et qu'ils méritent. C'est pourquoi nous saluons les efforts déployés par la MONUSCO pour s'acquitter pleinement de son mandat, notamment ses efforts novateurs pour protéger les civils. Nous saluons la mise au point d'une stratégie à l'échelle de la Mission, dont le déploiement de réseaux d'alerte communautaires et d'assistants chargés de la liaison. Ces initiatives importantes permettent d'établir de meilleurs liens entre les forces de maintien de la paix et les communautés en danger et donnent à la MONUSCO, en dépit de risques bien réels, les moyens de répondre vite et efficacement à des crises potentielles.

D'importants progrès ont été accomplis. Une grande partie de la République démocratique du Congo est relativement stable. Bien que de grands problèmes subsistent dans l'est, les conditions de sécurité s'y sont améliorées. La réduction des groupes armés se poursuit. D'importants efforts ont été faits en vue de la réinsertion et du désarmement. Néanmoins, dans l'est et le nord-est, l'insécurité persiste. L'autorité de l'État reste extrêmement faible et des milices violentes continuent d'attiser le conflit. Pour citer deux exemples affligeants, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda continuent de tuer, de violer, d'enlever et de contraindre au déplacement un nombre choquant de civils. Des entités armées, dont des éléments des forces de sécurité de l'État, exploitent aussi illégalement les ressources naturelles du pays et terrorisent des innocents dans le cadre de leurs efforts visant à contrôler les communautés qui vivent près de zones minières lucratives. Elles peuvent ainsi récolter des bénéfices miniers mal acquis, lesquels permettent de financer le conflit, ce qui entraîne un prolongement des souffrances et des abus.

Il faut faire beaucoup plus pour répliquer à la violence de ces groupes armés. Nous restons déterminés à aider la République démocratique du Congo à remédier à ce fléau, en partie en l'aidant à réformer le secteur de la sécurité. Nous avons entraîné un bataillon d'infanterie légère à Kisangani qui opère actuellement dans les zones où sévit la LRA. Nous avons fourni une aide continue pour former davantage de membres congolais à la justice militaire et renforcer le système de justice militaire du pays. Nous aidons également à la mise en place d'institutions de défense congolaises.

Les groupes armés comptent souvent sur le commerce de produits minéraux pour financer leurs opérations. C'est pourquoi mon gouvernement s'attache activement à promulguer des règlementations qui exigeront des entreprises cotées en bourse aux États-Unis qu'elles veillent à ce que leurs achats de produits minéraux n'aident pas ces groupes violents. Nous appelons tous les États Membres à appuyer la résolution 1952 (2010) et exhortons les entreprises relevant de leur juridiction à exercer la diligence requise vis-à-vis de leurs produits minéraux qui alimentent le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous travaillons également avec des compagnies, des groupes de la société civile et les gouvernements de la région pour veiller à ce que le commerce des produits minéraux en République démocratique du Congo n'aide pas les groupes armés. Nous continuons à participer à ces efforts en partenariat avec la République démocratique du Congo et les pays de la région, et nous exhortons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à prendre des mesures en vue de démilitariser les mines et de réduire les acteurs armés dans l'est du pays.

Le deuxième point que je voudrais aborder, ce sont les prochaines élections nationales, qui pourraient avoir un caractère historique. Les Congolais dirigeront ces élections qui, nous l'espérons, seront crédibles et régulières. Les Congolais peuvent donner la preuve de leur engagement à l'approche des élections présidentielles et législatives du 28 novembre.

Des obstacles demeurent. Une nouvelle loi électorale n'a toujours pas été votée. Le calendrier électoral publié récemment est ambitieux et ne laisse guère de marge d'erreur. Les difficultés logistiques sont considérables. Les conditions de sécurité restent préoccupantes. Par le passé, des membres des forces de sécurité de l'État avaient maltraité et menacé des journalistes. L'intimidation des défenseurs nationaux des droits de l'homme continue. La MONUSCO risque de perdre une mobilité et des moyens de transport

aérien d'une grande importance pour les élections juste au moment où ils seraient le plus nécessaires.

Nous appelons donc le Gouvernement de la République démocratique du Congo à manifester le plus grand respect vis-à-vis du processus démocratique et à continuer à garantir la tenue d'élections transparentes, ouvertes et régulières en assurant la liberté de circulation à tous les candidats et aux journalistes. Nous suivrons de près l'évolution de la situation dans les zones urbaines et rurales, car le processus électoral devrait être crédible partout dans le pays. Nous verserons également une assistance électorale d'un montant de 11 millions de dollars, qui comprendra une surveillance des élections et des cours d'éducation civiques, en coordination avec des partenaires tels que la Fondation internationale pour les systèmes électoraux et le Centre Carter. Nous appuyons également les efforts déployés par la MONUSCO pour améliorer les aspects techniques et logistiques des élections, ainsi que le travail de couverture des élections de Radio Okapi.

Si la communauté internationale joue un rôle important en matière d'appui au processus électoral, c'est en fin de compte au Gouvernement congolais qu'incombe la responsabilité de fournir l'appui et la sécurité nécessaires. Nous attendons avec intérêt de travailler avec le Gouvernement en la matière.

Troisièmement, je souligne l'importance de la stabilisation à long terme pour la République démocratique du Congo et ses voisins. Pour accomplir des progrès, il faudra s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité et de l'impunité afin de mettre en place les institutions qui peuvent appuyer une bonne gouvernance.

La condamnation de neuf militaires instigateurs et auteurs des viols à grande échelle commis à Fizi est un événement marquant. Par son action, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a renforcé le message envoyé aux auteurs de violences sexuelles : personne n'est à l'abri de poursuites.

Les États-Unis sont profondément attachés à mettre fin à l'impunité et à développer la démocratie en République démocratique du Congo, y compris par le biais d'initiatives appuyant la liberté d'expression, la gouvernance, l'état de droit, l'indépendance judiciaire et la responsabilisation. Nous avons, par exemple, aidé à renforcer les capacités du système judiciaire congolais pour enquêter sur les meurtres à grande échelle et les violences sexuelles et sexistes. Cela a permis de poursuivre des dizaines d'auteurs de viols et de violences sexuelles. Nous avons également consacré plus de 2 millions de dollars à de nouvelles technologies de la communication afin de mieux protéger les civils dans les Kivus grâce à des mécanismes d'alerte rapide et d'appuyer les enquêtes mixtes menées sur le terrain dans l'est du pays par les procureurs militaires congolais et les Nations Unies.

En se fondant sur les stratégies élaborées par le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les États-Unis, les États-Unis ont élaboré une approche globale afin d'aider à lutter contre les violences sexuelles et sexistes. À cet égard, 42 millions de dollars ont été consacrés dans les Kivus, dans la province Orientale et dans la province de Maniema à la prévention de futures violences et à une meilleure prise en charge des survivants, et une initiative d'un montant de 15 millions de dollars sur trois ans a été entreprise pour accélérer les programmes de lutte contre le VIH/sida.

Nous continuons à renforcer les systèmes de justice civile et militaire congolais, grâce à des programmes de renforcement des capacités à long terme et à des efforts pour réduire l'impunité.

En conclusion, le Gouvernement de la République démocratique du Congo doit continuer à prendre des mesures concrètes pour répondre à tous les défis auxquels le pays est confronté. En tant que membres du Conseil, nous devons également apporter notre appui politique à la paix et la stabilisation. Les États-Unis y sont attachés et sont résolus à collaborer avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la communauté internationale en vue d'atteindre notre objectif commun, la paix et la stabilité en République démocratique du Congo et dans la région.

M. Osorio (Colombie) : Je voudrais tout d'abord vous saluer, Monsieur le Président, et saluer votre présence ici pour présider cette importante séance du Conseil de sécurité dédiée à la situation en République démocratique du Congo.

(*l'orateur poursuit en espagnol*)

Permettez-moi également de remercier tout particulièrement le Secrétaire général, Ban Ki-moon, pour son intervention, ainsi que le Ministre de la coopération internationale et régionale de la

République démocratique du Congo, M. Raymond Tshibanda, pour sa présence et son intervention.

La proposition d'axer notre débat d'aujourd'hui sur la stabilisation progressive de la République démocratique du Congo et de déterminer les domaines essentiels à cet égard nous a conduits à réfléchir aux tâches que nous devons entreprendre dès à présent, sans perdre de vue que notre objectif central reste d'aider les autorités et les institutions de la République démocratique du Congo et de coopérer avec elles afin qu'elles s'acquittent de leur responsabilité principale, à savoir assurer la sécurité de la population, mener les processus de consolidation de la paix et mettre en place une société pacifique qui respecte et promeuve les droits fondamentaux de tous les Congolais, dans le but de jeter les bases d'un développement durable à long terme.

Ces 15 dernières années, la République démocratique du Congo a été confrontée à des difficultés exceptionnelles et d'une ampleur telle qu'il est difficile de trouver dans la communauté internationale des exemples qui pourraient servir de référence ou aider à comprendre les problèmes que son gouvernement, ses institutions et la société en général ont dû surmonter. C'est pourquoi la Colombie salue les progrès réalisés jusqu'ici et se félicite des bonnes relations qui existent entre la République démocratique du Congo et l'Organisation des Nations Unies, dont la contribution et la coopération sont essentielles.

Certes, il reste encore beaucoup à accomplir dans le processus de stabilisation et de consolidation de la paix, mais le document de cadrage préparé par la France identifie clairement et précisément les domaines prioritaires sur lesquels les actions doivent être axées. La situation sur le plan de la sécurité, notamment dans la province Orientale et dans les Kivus, est particulièrement préoccupante. La lutte contre les groupes armés doit être menée parallèlement à la réforme du secteur de la sécurité, en proposant des solutions globales qui tiennent compte des dimensions politiques, juridiques et économiques, de la dimension des droits de l'homme et des responsabilités individuelles face à la justice, ainsi que de la présence transfrontière de certains groupes armés.

Une évaluation complète du processus de réintégration des ex-combattants dans les Forces armées de la République démocratique du Congo est nécessaire, qui permette d'entamer le dialogue avec toutes les parties prenantes et d'adopter des mesures correctrices afin que les autorités légitimes exercent pleinement leur contrôle sur toutes les composantes des forces armées.

Les réformes de l'armée et de la police doivent être dynamisées par l'adoption et la mise en œuvre des textes de lois nécessaires, parallèlement à la formation et à l'établissement de structures institutionnelles qui répondent à une subordination claire des forces armées vis-à-vis des autorités civiles.

La réussite des processus électoraux en 2011 et 2012 est capitale pour l'avenir de la République démocratique du Congo. À ce titre, la participation des Nations Unies en particulier, et de la communauté internationale en général, aux élections prochaines doit être fondée sur la reconnaissance de l'appropriation et de la responsabilité des autorités et institutions congolaises s'agissant de la conduite de l'intégralité du processus électoral.

Les mesures législatives, institutionnelles et logistiques prises aux fins de l'organisation d'élections pacifiques, libres, justes et transparentes, doivent s'accompagner de conditions propices à un climat politique pacifique, discipliné et marqué par des débats sereins, dans lequel tous les acteurs politiques peuvent jouir pleinement de leurs droits. La formation civique de la population joue à cet égard un rôle fondamental. Un dialogue permanent et fluide avec la Commission électorale nationale indépendante sera déterminant pour déterminer les domaines et besoins concrets pour lesquels une assistance est requise, et nous appelons la communauté des donateurs à honorer ses engagements de financement pour les prochaines élections. À cet égard, le Gouvernement, qui apporte 60 % dudit financement, comme vient de nous le dire le Ministre Tshibanda, assume ainsi sa part de responsabilité.

La consolidation des institutions démocratiques et de l'autorité de l'État sur tout le territoire ne sera possible qu'avec l'adoption de mesures tenant compte du caractère interdépendant des questions de sécurité, de capacités institutionnelles, de promotion et de protection des droits de l'homme et de développement.

Il est particulièrement important de lutter contre les violations des droits de l'homme et toutes les violences, y compris les violences sexuelles, qui constituent l'un des cas les plus extrêmes dont se soit occupé le Conseil de sécurité, comme l'ont mentionné un certain nombre de mes collègues. La République démocratique du Congo, avec l'appui ferme de la communauté internationale, doit continuer à prendre

des mesures telles que le procès et la condamnation du lieutenant-colonel Kibibi et de 10 autres officiers, d'autant que poursuivre en justice les auteurs de ces crimes constitue un élément essentiel de prévention de ce type de situation et promeut le renforcement des capacités nationales afin de réduire l'impunité au profit de la légitimité institutionnelle.

Le processus de stabilisation ne sera couronné de succès que s'il procède d'une perspective qui consiste à prendre des mesures propices au développement du potentiel productif du pays.

Il importe que la République démocratique du Congo continue de lutter contre l'exportation illégale des ressources naturelles et applique les décisions adoptées au Sommet de Lusaka, afin de contribuer à la pleine utilisation de ses ressources naturelles comme moteur du développement et du bien-être de sa population.

Pour terminer, je voudrais souhaiter au Gouvernement et au peuple congolais plein succès dans les préparatifs et le déroulement des prochaines élections afin d'asseoir des fondements démocratiques solides garantissant une coexistence pacifique et la prospérité du pays.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la présidence française du Conseil de sécurité d'avoir organisé le présent débat opportun. Je voudrais également remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon et le Ministre Tshibanda pour leurs exposés détaillés. Les questions qu'ils ont soulevées et la démarche proposée devraient nous servir dans nos délibérations d'aujourd'hui. Nous espérons que le présent débat permettra de cerner les contours de la méthode que devra employer la communauté internationale pour maintenir les progrès accomplis jusqu'à présent en République démocratique du Congo.

À l'instar des autres orateurs, je tiens à dire à quel point nous déplorons l'accident tragique de l'avion affrété par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), survenu le 4 avril à Kinshasa, et qui a fait 33 morts parmi les passagers et les membres d'équipage, y compris des fonctionnaires de l'ONU. Nous adressons nos sincères condoléances à ceux qui ont perdu leurs proches et leurs collègues et amis dans cet accident.

La République démocratique du Congo traverse actuellement une période cruciale de son histoire. Les progrès accomplis jusqu'à présent dans le rétablissement de la paix et de la stabilité doivent être consolidés par l'enracinement des valeurs démocratiques, par l'accent mis sur le renforcement de la sécurité et de l'état de droit et par l'adoption de politiques propices au développement économique de l'ensemble du pays. Les défis à relever sont certes difficiles, mais pas insurmontables.

La tenue d'élections crédibles cette année contribuerait grandement au maintien de la stabilité dans le pays. Nous espérons que le calendrier électoral sera respecté, tout comme la liberté et la régularité du processus. La Commission électorale nationale indépendante a déjà commencé l'inscription des électeurs sur les listes électorales, ainsi que ses consultations avec les partis d'opposition et l'élaboration d'un code de conduite. La société civile, les médias et les organisations non gouvernementales devront aider la Commission à sensibiliser la population à ce processus.

L'Inde, la plus grande démocratie du monde, est fermement convaincue de l'importance de la mise en place d'institutions démocratiques et représentatives efficaces à même de répondre aux problèmes de la société. Il convient que la communauté internationale, y compris l'ONU et la MONUSCO, aide les autorités congolaises à organiser les élections.

La paix et la stabilité à long terme ne pourront pas être maintenues en l'absence de sécurité, laquelle ne peut être garantie que par l'exercice efficace de l'état de droit. Aujourd'hui, la plupart des régions de la République démocratique du Congo, à l'exception de la zone est du pays, ne connaissent plus la guerre civile dont le pays a souffert. La présence de groupes armés dans les provinces orientales des Kivus, du Maniema et du Katanga menace sérieusement l'existence de l'appareil de l'État et sa capacité de protéger les civils. Les actes de violence continuels de certains éléments des groupes armés tels que les Forces démocratiques de libération du Rwanda, les Forces nationales de libération et les Maï-Maï Yakutumba sont une source de vive préoccupation. Les violations des droits de l'homme et les violences sexuelles commises par des éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo ont encore aggravé la situation. L'implication de divers groupes armés, notamment de certains éléments des forces de sécurité, dans des activités minières illégales est également

préoccupante. Par ailleurs, la menace posée par l'Armée de résistance du Seigneur ne se limite pas à la Province orientale mais concerne l'ensemble de la région. Nous sommes également vivement préoccupés par la précarité de la situation humanitaire.

Il faudrait donc concentrer les efforts sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration effectifs des différents groupes armés. Il est nécessaire de préserver les acquis obtenus dans ce processus et de s'attaquer de façon décisive au problème de l'impunité. Nous notons avec satisfaction que la réforme des secteurs de la sécurité, de la police et de la justice, à commencer par la formation et la sensibilisation aux questions relatives aux droits de l'homme, et par la mise en place d'un ministère public efficace et d'un processus judiciaire rapide, sont en effet des priorités pour le Gouvernement.

Les questions relatives à la sécurité et au maintien de l'ordre sont intrinsèquement liées au développement économique. Il est temps que la communauté internationale porte ses regards au-delà du maintien de la paix et aide les autorités congolaises dans leurs efforts de consolidation de la paix, en investissant notamment dans l'agriculture, l'infrastructure et l'industrie, afin de développer l'économie dans son ensemble.

Les soldats de la paix de la MONUSCO font un travail louable dans les conditions les plus difficiles. La proportion de soldats est très faible par rapport à la population et à la taille de la zone orientale de la République démocratique du Congo où est déployé le gros des contingents de la MONUSCO. Le Conseil doit remédier de toute urgence au problème du manque de ressources de la MONUSCO, car la sécurité, le renforcement de l'état de droit et des institutions et la mise en place d'une gouvernance efficace sont des activités que la Mission devra mener de front. Toute stratégie intégrée portant sur ces objectifs exigera la coopération de toutes les parties prenantes et un soutien financier suffisant de la communauté internationale.

L'Inde, qui est l'un des principaux pays fournisseurs de contingents au monde, depuis cinq décennies, a des liens de longue date avec la République démocratique du Congo. Notre présence dans le pays remonte à mars 1961 et à la crise du Katanga. Notre contingent actuel à la MONUSCO est de 4 318 hommes. Compte tenu des problèmes de ressources de la MONUSCO, nous avons décidé de maintenir en service nos six hélicoptères de manœuvre jusqu'en avril. Nous continuerons de mettre à la disposition de l'ONU quatre hélicoptères de combat, au-delà de la période initialement prévue.

Le contingent indien a apporté une contribution considérable aux activités humanitaires et de développement dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment en construisant et en remettant en état des centres communautaires et des centres de formation professionnelle, en mettant en place des instituts de formation technologique spécialisés dans les technologies de l'information et en construisant des marchés. Depuis le début du déploiement de contingents indiens dans les opérations de maintien de la paix au Congo, 36 de nos soldats ont perdu la vie.

Outre sa contribution à la MONUSCO, l'Inde coopère également avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo à des programmes de développement. Nous avons ainsi ouvert des lignes de crédit d'un montant de 318 millions de dollars pour des projets portant sur la production d'énergie électrique, les chemins de fer, l'approvisionnement en eau des zones rurales et la fourniture de bus. Nous avons également proposé de mettre en place un centre d'excellence dans le domaine des technologies de l'information et trois postes d'apprentissage dans le cadre du projet d'enseignement de l'informatique en libre service mis en œuvre en République démocratique du Congo. L'Inde met ainsi à disposition 70 créneaux de formation technique de courte et moyenne durée et 10 créneaux de formation professionnalisante de longue durée. Les deux pays coopèrent également à la construction d'habitations à loyer modéré.

L'Inde reste déterminée à apporter sa pierre en aidant le Gouvernement de la République démocratique du Congo à renforcer et développer les capacités de ses institutions nationales dans les domaines civils et de la sécurité.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat important sur la République démocratique du Congo.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je remercie le Secrétaire général de son exposé très riche et utile et je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à S. E. le Ministre de la coopération internationale et régionale de la

République démocratique du Congo. Les exposés que nous avons entendus et le papier de cadrage de la France (voir S/2011/282) ont posé les jalons de notre débat. La situation en République démocratique du Congo a évolué et des progrès ont été accomplis au cours de la dernière décennie, mais de graves problèmes subsistent, notamment dans la partie est du pays.

Compte tenu de la présence de longue date de l'ONU et de l'engagement de la communauté internationale en République démocratique du Congo, les questions qui se posent à nous dorénavant tournent autour des points suivants : quelle politique mener maintenant que le pays entre dans la phase de stabilisation et prépare la tenue d'élections sans exclusive? Comment procéder pour la répartition des tâches et des responsabilités entre les différents acteurs? Plus précisément, comment redéfinir les orientations et la structure de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans le rôle complémentaire de soutien qu'elle est appelée à jouer par rapport à la fonction centrale du Gouvernement congolais dans la consolidation de la paix? Les priorités doivent porter sur quatre axes fondamentaux : la sécurité, la gouvernance, les élections et le développement socioéconomique. Les critères énoncés dans la résolution 1925 (2010) en vue des reconfigurations futures de la MONUSCO s'articulent également autour de ces mêmes axes. Je voudrais mettre ici en exergue certains aspects spécifiques de ces quatre grandes questions qui ont, pour nous, une importance particulière.

Premièrement, s'agissant de la sécurité, la situation politique et militaire actuelle dans l'est de la République démocratique du Congo ne correspond pas à une phase de stabilisation. Les civils subissent des violences extrêmes, notamment des violences sexuelles, qui visent particulièrement les femmes et les enfants. Cette violence et l'insécurité qu'elle peut provoquer proviennent de différents facteurs, à commencer par la présence résiduelle de groupes armés congolais et étrangers tels que les Forces démocratiques de libération du Rwanda et l'Armée de résistance du Seigneur. Nous encourageons tous les acteurs à s'impliquer dans le désarmement, la démobilisation et la réintégration et à participer aux autres processus connexes pour permettre à ces efforts de se poursuivre énergiquement.

La réforme du secteur de la sécurité dans tous ses aspects est, bien entendu, un autre défi primordial. S'agissant de l'armée, une réelle intégration des éléments d'anciens groupes armés, tel le Congrès national pour la défense du peuple, dans l'Armée congolaise est indispensable. La réforme du secteur de la sécurité ne pourra guère progresser si ces processus ne sont pas efficacement menés à bien.

De quelle manière pouvons-nous accélérer les progrès, jusqu'ici limités, dans le domaine déterminant de la stabilisation? Le soutien international est nécessaire et il existe déjà, par exemple, sous la forme des deux missions déployées par l'Union européenne, la Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo (EUSEC) et la Mission de police de l'Union européenne à Kinshasa (EUPOL). Entre autres objectifs, ces deux missions s'efforcent de veiller à ce que les membres des forces armées congolaises reçoivent bien leur solde. Il nous faut une meilleure coordination entre acteurs internationaux. La communauté internationale devrait aussi jouer un rôle plus important s'agissant de développer les capacités de la police et de la justice.

L'élément primordial, toutefois, est la volonté politique des acteurs congolais de s'attaquer avec détermination aux questions qui sont cruciales pour la sécurité : le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la réforme du secteur de la sécurité, la lutte contre l'impunité, la protection des civils et le contrôle des ressources naturelles par des forces ou des groupes armés. Compte tenu de la dimension régionale des menaces à la sécurité, il est également fondamental que les acteurs régionaux fassent preuve de volonté politique. Cet impératif vaut aussi pour l'appui fourni par l'Union africaine (UA) et les organisations sous-régionales.

Deuxièmement, je voudrais passer aux questions relatives à la gouvernance et aux droits de l'homme. L'insuffisance des capacités du Gouvernement prend une dimension particulière lorsqu'il s'agit de protéger les civils et, plus spécifiquement, de lutter contre l'utilisation d'enfants soldats. L'exploitation des enfants est illégale au regard de la Constitution congolaise et interdite par plusieurs textes de lois. Malgré ces dispositions, la pratique consistant à utiliser des enfants soldats demeure. C'est pourquoi j'en appelle au Gouvernement congolais – en ma qualité également de Président du Groupe de travail

du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés – pour qu'il applique un plan d'action permettant de mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants. Pour ce qui est des droits de l'homme de manière plus générale, nous sommes persuadés que le Gouvernement congolais pourrait tirer parti des conseils d'un expert indépendant du Conseil des droits de l'homme.

Troisièmement, s'agissant du processus électoral, les prochaines élections sont une bonne occasion de réaliser des avancées importantes dans le processus de stabilisation. Ces élections sont fondamentales pour la légitimité future du Gouvernement congolais. Elles doivent avoir lieu dans les délais prévus, se dérouler dans de bonnes conditions de sécurité et être ouvertes à tous, transparentes, crédibles et pacifiques. Une atmosphère pacifique permettant un vrai débat démocratique est un préalable indispensable dans ces élections. Le Gouvernement congolais est responsable au premier chef de ces élections. Nous lui demandons ainsi qu'à toutes les parties prenantes congolaises de s'acquitter de leurs responsabilités vis-à-vis du processus électoral.

Enfin, la pauvreté endémique, le manque d'emplois pour les jeunes et les combattants démobilisés et la concurrence pour l'obtention des ressources économiques sont autant de sources potentielles de tension et de violence. Il est donc primordial que les processus de consolidation de la paix et de stabilisation jettent les bases d'un développement économique à long terme. L'Union africaine et les organisations sous-régionales concernées ont à cet égard un rôle croissant à jouer. Nous devons appuyer le développement de leurs capacités. L'Allemagne reste engagée dans ce domaine. Nous considérons la coopération régionale et l'intégration comme essentielles. Aussi voulons-nous encourager les pays des Grands Lacs et toutes les organisations compétentes à jouer un rôle actif dans ce processus.

Par ailleurs, une industrie minière légale et efficace, fonctionnant selon les principes de la bonne gouvernance, est indispensable pour le développement de la République démocratique du Congo. Les richesses naturelles du pays doivent profiter à la population. L'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles, qui alimentent le conflit, en particulier dans les Kivus, doivent cesser. Mon pays reste déterminé à lutter contre l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles et appuie la mise en place d'un mécanisme de certification des minerais, qui renforcera l'industrie minière légale et donc le développement de la République démocratique du Congo.

Parvenir à une solution durable requiert de la volonté de la part du Gouvernement congolais, des ressources ciblées de la part des donateurs et une coopération stratégique de la part de tous les acteurs concernés, notamment avec l'Organisation des Nations Unies et la MONUSCO. Mon pays est disposé à coopérer avec le Gouvernement congolais et avec l'Organisation des Nations Unies à cette fin.

Enfin, je voudrais remercier la délégation française d'avoir pris l'initiative d'organiser le présent débat et d'avoir préparé le projet de déclaration présidentielle, que nous appuyons pleinement.

Mme Viotti (Brésil) : Permettez-moi de féliciter la délégation française pour avoir organisé ce débat très important. Je tiens à remercier le Secrétaire général et le Ministre Raymond Tshibanda pour leurs contributions

(*l'oratrice poursuit en anglais*)

Par l'intermédiaire de M. Tshibanda, je voudrais féliciter le Gouvernement de la République démocratique du Congo des progrès notables accomplis ces dernières années. La sécurité et la stabilité se sont améliorées au fur et à mesure que le Gouvernement a étendu son contrôle sur tout le territoire et resserré ses relations avec les pays de la région. Néanmoins, comme les orateurs précédents l'ont relevé, des défis demeurent, particulièrement dans l'est du pays, où les groupes rebelles continuent de représenter une grave menace pour la population civile. La persistance des cas de violence sexuelle et le recrutement d'enfants sont particulièrement préoccupants.

Nous accueillons favorablement la vision très claire qu'a présentée M. Tshibanda des priorités à court terme de son pays. Elles méritent que nous les appuyions pleinement.

Les élections prévues en novembre représentent une étape importante dans la consolidation de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo. Nous espérons tous que le scrutin sera libre, régulier et transparent, contribuant ainsi au développement d'institutions démocratiques fortes, et qu'il servira de base solide au développement socioéconomique. Nous sommes persuadés que la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du

Congo (MONUSCO) et les partenaires bilatéraux feront tout ce qui est en leur pouvoir pour répondre à la demande d'aide formulée par le pays. Le Brésil est prêt à participer à cet effort.

Pour que les progrès soient viables en République démocratique du Congo, il faut renforcer les institutions et les capacités nationales. À cet égard, nous nous félicitons de l'élaboration par le Gouvernement, avec l'appui de la MONUSCO, d'un programme de consolidation de la paix. Nous approuvons aussi le fait qu'il ait adopté une approche intégrée mettant l'accent sur trois piliers, à savoir la justice et l'état de droit, la réforme du secteur de la sécurité et le relèvement économique et l'accès aux services sociaux de base. Nous encourageons la MONUSCO, avec la participation des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, à appuyer pleinement cette stratégie.

Nous saisissons cette occasion pour saluer le dialogue constructif établi entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Le processus d'évaluation conjointe s'est avéré un outil utile et a permis une excellente communication avec les autorités locales.

En tant que Présidente du Comité du Conseil de sécurité crée par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, je tiens également à me féliciter de la coopération entre le Gouvernement et le groupe d'experts du Comité. Ce dialogue a été particulièrement important pour l'élaboration de lignes directrices sur le devoir de diligence afin de renforcer la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles. Pour cette question, comme pour d'autres défis que doit relever la République démocratique du Congo, il importe de souligner le rôle que peut jouer la coopération régionale.

Le Brésil reste un partenaire résolu au service de la consolidation de la paix en République démocratique du Congo. En novembre, nous avons versé 1 million de dollars au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour contribuer au financement de projets destinés à aider les victimes de violence sexuelle. Le Brésil est prêt à intensifier sa coopération bilatérale avec la République démocratique du Congo. Nous attendons avec intérêt la visite que compte effectuer M. Tshibanda au Brésil et espérons qu'elle servira à resserrer davantage nos relations bilatérales. Nous sommes convaincus qu'avec le soutien de la communauté internationale, le peuple congolais sera en mesure de parvenir à la paix, à la démocratie et au développement socioéconomique à long terme.

M. Barbalić (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je tiens, tout d'abord, à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que la délégation française, d'avoir organisé cet important débat. Je remercie également le Secrétaire général Ban Ki-moon de son exposé très instructif. Nous nous félicitons de la présence parmi nous du Ministre de la coopération internationale et régionale de la République démocratique du Congo, M. Raymond Tshibanda.

La Bosnie-Herzégovine salue les progrès qui ont été accomplis en République démocratique du Congo et félicite le Gouvernement de ses efforts pour garantir la sécurité de la population et mettre en place l'infrastructure nécessaire au développement. Il faut toutefois faire davantage de progrès dans de nombreux domaines, notamment en ce qui concerne l'extension et la consolidation de la primauté du droit, le renforcement de l'autorité de l'État légitime et la fourniture des services à la population. Le renforcement des capacités des institutions publiques, notamment dans les secteurs de la sécurité, de la justice, de l'administration locale, de l'éducation et des services sociaux, est un élément capital pour rétablir la paix et la stabilité en République démocratique du Congo, surtout dans la partie orientale du pays. À cette fin, il est impératif que le Gouvernement intensifie ses efforts, avec l'appui des parties prenantes internationales, pour mettre en place et asseoir des institutions publiques qui soient efficaces, surtout au niveau local.

Nous sommes convaincus que la réforme du secteur de la sécurité et le renforcement des forces de sécurité nécessitent un fort engagement de la part de toutes les parties prenantes, notamment le Gouvernement, l'ONU et les partenaires internationaux. La réforme de l'armée et de la police nationales n'est pas seulement une condition préalable à la consolidation de la paix, c'est aussi un des éléments de base d'une stabilité à long terme et d'une protection efficace des civils.

Les élections générales, qui se tiendront en novembre, sont pour la République démocratique du Congo l'occasion de veiller à la stabilité et au renforcement des institutions nationales. À cet égard, il importe que le processus électoral se déroule dans un climat sûr et de manière démocratique et transparente.

Il est absolument capital que l'ONU, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et les partenaires internationaux aident les autorités nationales à tenir des élections libres, régulières et crédibles.

La situation en matière de sécurité dans l'est du pays demeure précaire. Les groupes armés congolais et étrangers continuent de compromettre sérieusement la sécurité et de nuire à la population locale ainsi qu'à ses droits fondamentaux. Il importe que le Gouvernement poursuive, avec l'appui de la MONUSCO, les opérations pour neutraliser les groupes armés, et que parallèlement la communauté internationale exerce une pression sur ces groupes, y compris les Forces démocratiques de libération du Rwanda, en appliquant de manière stricte le régime de sanctions pertinent. S'agissant de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), nous saluons les efforts de l'Union africaine pour définir des mesures destinées à protéger les civils et à affaiblir les capacités de la LRA. Nous insistons également sur le fait qu'il importe de poursuivre la coordination entre les missions de maintien de la paix et les gouvernements des pays de la région afin de régler le problème que représente la LRA.

Nous sommes préoccupés par le fait qu'un certain nombre de violations des droits de l'homme aient été commises par des éléments des forces de sécurité nationales. Nous réitérons notre conviction inébranlable que les auteurs de crimes commis contre des civils doivent être traduits en justice. Nous accueillons favorablement les mesures prises par le Gouvernement et les autorités judiciaires pour poursuivre les responsables de crimes contre les civils. Par ailleurs, tous les crimes commis par des éléments des forces de sécurité nationale doivent être dûment jugés. Seules des forces de sécurité qui bénéficient de la confiance et du respect de la population civile peuvent exercer pleinement leur rôle constitutionnel et contribuer à la protection des droits de l'homme.

Depuis sa création, la Mission des Nations Unies a joué un rôle important pour instaurer la paix et la stabilité en République démocratique du Congo et pour protéger les civils. Nous appuyons pleinement les efforts que la MONUSCO continue de déployer pour renforcer la protection de la population civile. Nous nous félicitons qu'elle ait adopté une attitude plus ferme et nous saluons ses efforts pour élaborer et mettre en œuvre de nouvelles stratégies en matière de protection des civils. Dans le même ordre d'idées, une coopération étroite entre le Gouvernement et la MONUSCO est cruciale pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité dans la partie orientale du pays.

La coopération régionale et les relations entre les pays de la région des Grands Lacs sont des facteurs indispensables pour une stabilisation durable de la République démocratique du Congo. Nous jugeons encourageante la coopération régionale visant à lutter contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, tout en sachant que cette question n'est pas seulement liée à l'économie mais également à la sécurité et à la stabilité. Une coopération efficace à cet égard, aux niveaux régional et international, contribuerait pour beaucoup à réduire la portée des activités des groupes armés illégaux.

Malgré une histoire difficile et des défis nombreux, la République démocratique du Congo a réalisé des progrès importants ces dernières années. Nous sommes convaincus qu'avec l'appui de la communauté internationale, elle poursuivra sa marche sur la voie de la stabilité et du développement économique.

Le Président : Je vais à présent faire une déclaration en tant que représentant de la France.

À mon tour, je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement les représentants du Gouvernement de la République démocratique du Congo d'avoir bien voulu accepter notre invitation. Je remercie également le Secrétaire général, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Union européenne pour leur participation à ce débat.

Je souhaiterais dans mon intervention souligner essentiellement trois messages. Le premier concerne l'importance d'un dialogue stratégique entre la République démocratique du Congo et l'ONU. À un moment où la République démocratique du Congo entre dans une phase de stabilisation progressive, le présent débat est une occasion précieuse de dresser ensemble un bilan des actions menées jusqu'à présent et une analyse des défis à venir. À cet égard, le débat d'aujourd'hui s'inscrit dans un processus de dialogue qui doit se poursuivre, tant à New York que sur le terrain. Je salue d'ailleurs les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Roger Meece, dans cette voie.

En deuxième lieu, ce dialogue est d'autant plus nécessaire que les autorités congolaises préparent des élections à tous les niveaux, comme M. Tshibanda nous l'a rappelé il y a un instant. Il s'agit d'une étape qui sera essentielle dans le processus démocratique du pays. Comme plusieurs membres du Conseil ont eu l'occasion de le dire ce matin, l'organisation d'un processus électoral est un défi majeur qui requiert une attention vigilante si l'on veut garantir que ces élections servent à consolider la paix dans le pays. La France sera attentive aux conditions d'organisation des scrutins qui devront être libres, transparents, apaisés et crédibles. Nous souhaitons que l'ONU et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) apportent tout leur appui à ce processus. Cet appui exige de soutenir les efforts de la Commission électorale nationale indépendante vers cet objectif. Le premier défi, le plus urgent, est celui de l'enregistrement des électeurs. Le Ministre Tshibanda nous a présenté un calendrier pour l'organisation des élections. Nous saluons ce calendrier. Nous serons attentifs à son respect. La France est prête à apporter pour sa part tout son soutien à ce processus. Nous nous sommes d'ailleurs engagés, aux côtés de l'ONU et des autorités congolaises, à former deux bataillons de la police d'intervention rapide à cette fin. Nous appelons d'autres partenaires à contribuer à la formation de la police congolaise.

Enfin, nous somme conscients que la situation en République démocratique du Congo reste fragile. Quatre défis revêtent à cet égard une urgence particulière : neutraliser les activités des groupes armés à l'est; mettre en place des forces de sécurité efficaces; assainir le secteur de l'exploitation et du commerce des ressources naturelles; assurer la protection des civils, en particulier contre les violences sexuelles, et renforcer la lutte contre l'impunité.

En conclusion, la communauté internationale, engagée de longue date pour la paix et la sécurité de la région, est prête à soutenir la République démocratique du Congo. Nous avons besoin pour cela d'un engagement et d'une direction clairs de sa part sur la poursuite de la transition démocratique. Nous pourrons ainsi bâtir ensemble un partenariat confiant.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole à M. Tegegnework Gettu, qui va s'exprimer au nom du Programme des Nations Unies pour le développement.

M. Gettu (parle en anglais) : Nous remercions l'Ambassadeur de la France ainsi que sa délégation d'avoir pris l'initiative d'organiser ce débat. Au nom du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), je me félicite de l'occasion qui m'est donnée d'intervenir devant le Conseil de sécurité sur la situation en République démocratique du Congo.

La République démocratique du Congo d'aujourd'hui est très différente de ce qu'elle était il y a 10 ans. De nombreuses évolutions positives ont eu lieu, mais des défis subsistent. Le Gouvernement a accompli de grands progrès en faveur de l'amélioration de la situation générale en matière de sécurité dans la majeure partie du pays. Il a, à cette fin, bénéficié du soutien de la communauté internationale, notamment par l'intermédiaire de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Des progrès ont également été enregistrés en matière de gouvernance démocratique. Depuis les élections de 2006, les efforts déployés ont contribué à renforcer le pouvoir législatif, notamment grâce à l'élargissement de la capacité de contrôle du Parlement national. Sur le plan économique, des réformes importantes ont été entreprises, qui contribuent à des taux de croissance plus élevés ces dernières années.

Des difficultés majeures subsistent néanmoins, et il est essentiel de le reconnaître et d'orienter nos efforts collectifs vers leur règlement. Pour consolider la paix et la sécurité, par exemple, des institutions et des systèmes de gouvernance efficaces, y compris au niveau local, sont indispensables. La gestion du conflit, l'apaisement des tensions entre les communautés et la fourniture de services essentiels sont également essentiels. Pour y parvenir, l'autorité de l'État doit être exercée de manière plus efficace et étendue à l'ensemble du pays.

Pour sa part, le PNUD est déterminé à continuer d'aider le Gouvernement de la République démocratique du Congo, en vue d'atteindre l'objectif global de multiplier les possibilités offertes aux Congolais, de renforcer leurs capacités et de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie ainsi que celles de leurs familles et de leurs communautés. À cette fin, le PNUD appuie des efforts dans les quatre

domaines suivants : sécurité et stabilisation, processus électoraux, gouvernance et renforcement des capacités, et développement économique.

Suite à la demande présentée par le Gouvernement de la République démocratique du Congo en février 2010 et à l'adoption de la résolution 1925 (2010) en mai 2010, il demeure essentiel de promouvoir la sécurité et la stabilisation en s'attaquant aux causes du conflit sur l'ensemble du territoire, y compris dans les provinces de l'ouest du pays. À cette fin, l'ONU, y compris le PNUD, la Banque mondiale et plusieurs partenaires clefs contribuent à l'élaboration d'un nouveau programme de consolidation de la paix. Il viendra en complément du programme de stabilisation dont la mise en œuvre a déjà commencé dans l'est du pays, le Plan de stabilisation et de reconstruction pour les zones sortant d'un conflit armé. Le PNUD appuie ce plan dans le but d'atteindre les objectifs fixés, y compris le rétablissement et le renforcement de l'autorité de l'État, la facilitation des retours, de la réintégration et du redressement, et la lutte contre la violence sexuelle.

Concernant le processus électoral, il est évident que les élections présidentielle et législatives qui doivent se tenir le 28 novembre de cette année constitueront une épreuve importante pour la République démocratique du Congo. Le bon déroulement de ces élections sera essentiel pour maintenir la stabilité et la paix et créer de nouvelles possibilités de promotion du développement humain. La prise en main des programmes par le Gouvernement mérite d'être saluée. Son engagement à financer 60 % du budget total pour le cycle électoral 2007-2013, contre 10 % en 2006, constitue une avancée considérable.

La communauté internationale – y compris la MONUSCO, l'ONU et le PNUD – apporte une aide, notamment en fournissant un appui technique à la nouvelle Commission électorale nationale indépendante et en l'aidant à renforcer ses capacités. Il sera difficile de respecter l'échéance de juin pour l'inscription sur les listes électorales, et, à cette fin, des efforts concertés sont nécessaires. Il faut également que la nouvelle loi électorale soit adoptée en temps voulu pour respecter le calendrier électoral.

La Commission électorale nationale indépendante, la MONUSCO et le PNUD continueront de coopérer et d'essayer de faciliter la tenue d'élections équitables et crédibles. Le PNUD est prêt à appuyer les élections provinciales et locales en 2012 et 2013. Nous reconnaissons également qu'un tel appui ne doit pas seulement être fourni le jour du scrutin. Voilà pourquoi le PNUD s'emploiera, tout au long du cycle électoral, à renforcer les institutions nécessaires pour garantir des élections équitables et, à terme, utiles, notamment pour le respect des droits de l'homme, l'état de droit et la participation de tous les partis politiques.

En matière de développement économique, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a accompli des progrès importants en maintenant une stabilité macroéconomique et en augmentant les dépenses en faveur de la population pauvre. Pour maintenir des taux de croissance élevés et s'assurer que les populations pauvres et rurales ainsi que les groupes marginalisés recueillent les fruits de la croissance, les mesures économiques et les initiatives en faveur du développement humain doivent être élargies, et aller de pair avec la consolidation de la paix et de la sécurité aux niveaux central et local.

Pour être efficace, la décentralisation est essentielle et passe notamment par l'élection libre et équitable de responsables locaux et le transfert des ressources aux entités décentralisées légitimes. Il faut également déployer des efforts pour développer le secteur privé et faire en sorte qu'il devienne dynamique et créateur d'emplois. Le Gouvernement peut contribuer à ces efforts en mettant en créant des conditions transparentes propices à l'activité économique, en levant les obstacles bureaucratiques et en améliorant les compétences de son administration civile. Des systèmes de protection sociale peuvent constituer un bon investissement, abordable, dans la stabilité, en protégeant les plus vulnérables et en permettant de surmonter des chocs économiques et des ralentissements de l'activité économique. Le Gouvernement devra aussi davantage se préoccuper de la gestion efficace des très importantes ressources naturelles dont le pays dispose.

L'année 2011 est décisive pour la République démocratique du Congo. Des progrès doivent être accomplis dans tous les domaines. Heureusement, les objectifs visés se renforcent mutuellement. Le bon déroulement des élections générales peut permettre de soutenir et d'accélérer les progrès en matière de développement ainsi que la consolidation de la paix et de la sécurité. Le renforcement de la sécurité et de la légitimité de l'État peut permettre de mener des initiatives efficaces en faveur du développement.

L'autonomisation des femmes, y compris en mettant un terme aux violences sexuelles, est non seulement un objectif en soi mais également un investissement clef qui présente de nombreux avantages attestés pour le développement. Les progrès en matière de développement sont également essentiels pour créer des emplois et des possibilités qui peuvent éloigner les ex-combattants de la violence et du conflit.

Un développement sûr et stable de la République démocratique du Congo contribuera à son tour à la stabilité et au développement de la région des Grands Lacs et à la promotion de la paix en Afrique. Pour atteindre cet objectif, les partenaires internationaux doivent prendre des engagements à long terme, et la volonté politique et l'action du Gouvernement seront décisives. Le PNUD entend continuer de renforcer son partenariat avec le Gouvernement – dont nous avons une opinion positive – la communauté internationale et le reste du système des Nations Unies, afin de promouvoir en parallèle la sécurité et le développement humain en République démocratique du Congo, ce qui fera de 2011 une année marquante dans la vie des Congolais.

Le Président : Je donne maintenant la parole à M. Colin Bruce, qui représente la Banque mondiale.

M. Bruce (Banque mondiale) (*parle en anglais*) : La Banque mondiale est profondément honorée de pouvoir participer au présent débat. Nous partageons les vues exprimées dans de nombreuses déclarations déjà prononcées, mais nous souhaiterions ajouter brièvement six points.

Premièrement, nous tenons à confirmer que les faits indiquent que la paix et l'amélioration de la situation sur le plan de la sécurité ont eu des retombées au plan économique. Par exemple, entre 1996 et 2000, durant la guerre, le produit intérieur brut (PIB) a baissé de 4 % environ. Durant la période qui a suivi, nous avons constaté que le PIB non seulement se maintenait, mais qu'il avait même augmenté. En 2010, le taux de croissance du PIB avoisinait les 5 à 6 %. Nous observons donc des progrès continus. Cela a été favorisé par des progrès dans le secteur agricole et des améliorations au sommet de la hiérarchie, si je puis dire, en ce qui concerne les grandes entreprises. Nous constatons que les résultats dans les secteurs de l'éducation et de la santé s'améliorent, même s'ils étaient faibles au départ, et que de plus en plus de progrès sont faits dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Cela étant, nous allons prochainement publier un rapport présentant les domaines de préoccupation en termes de dividendes de la paix, et je tiens à en souligner un en particulier, que l'on appelle « missing middle » – le déficit d'entreprises de taille moyenne. Le secteur des petites et moyennes entreprises, qui, nous le savons, crée de très nombreux emplois au niveau mondial, est un domaine auquel il faut prêter attention. Tel est mon premier point.

Deuxièmement, je tiens à m'associer à ce que de nombreux participants ont déclaré sur l'importance de renforcer les institutions. Cette année, pour la première fois, la Banque mondiale a publié le *Rapport de 2011 sur le développement dans le monde : conflits, sécurité et développement*. Dans ce rapport, il a été établi que les pays qui sont parvenus à mettre en place des institutions solides ont pu prévenir des cycles répétés de guerre, très courants dans de nombreux pays d'Afrique. Nous avons cependant également montré que les pays qui ne parvenaient pas à le faire – ceux dans lesquels il se produisait des violations des droits de l'homme et où le Gouvernement est peu efficace – présentaient 30 à 40 % de risques supplémentaires de retomber dans la violence. Nous voulons donc saluer les progrès déjà accomplis et demander au Gouvernement de maintenir le cap.

Le troisième point que j'aborderai, et auquel nous nous intéressons de près, est lié au fait que le développement institutionnel que j'ai mentionné est un processus qui prend du temps. Les données dont nous disposons sur les 20 pays ayant obtenu les meilleurs résultats indiquent qu'il a fallu, à ceux qui ont accompli les progrès les plus rapides, 17 années pour exclure totalement l'ingérence de l'armée dans la sphère politique, 20 ans pour parvenir à l'efficacité bureaucratique, et 27 pour réduire la corruption de manière satisfaisante. Le message à tirer de ces conclusions est que cela prend du temps. Il s'agit d'un effort qui prendra toute une génération et il importe que nous maintenions tous le cap.

Quatrièmement, je voudrais non seulement souscrire à ce que beaucoup de membres du Conseil ont dit au sujet de l'importance que les élections soient régulières et organisées dans les délais, mais également attirer l'attention sur deux risques spécifiques qui n'ont pas encore été mentionnés. L'expérience en Afrique et ailleurs nous a montré que les élections s'accompagnent souvent d'une détérioration de la gouvernance économique et nous voudrions encourager le Gouvernement de la République démocratique du

Congo à ne pas suivre cette tendance, en quelque sorte, et à continuer de faire preuve de discipline budgétaire.

Le deuxième risque à notre avis, dans ce contexte en particulier, est que, pour autant qu'on puisse se fier aux tendances actuelles en matière de prix des denrées alimentaires et du pétrole, au moment des élections, nous risquons de nous trouver face à une situation où la pression sera très forte dans des endroits comme Kinshasa, où les prix des céréales sont en train d'augmenter considérablement. Par exemple, alors que le taux d'inflation en 2010 était d'environ 10 %, nous avons déjà constaté une hausse des prix de plus de 16 % au premier trimestre 2011. Plus spécifiquement, les prix des céréales ont augmenté de 33 %. C'est un facteur susceptible de compliquer la situation qu'il convient d'observer au fur et à mesure que la date des élections approche.

Cinquièmement, je voudrais souligner ce que d'autres orateurs ont dit au sujet de la violence sexiste et me joindre résolument à ceux qui exhortent le Gouvernement à faire davantage. Ici, je voudrais également associer la Banque mondiale aux commentaires faits par mon collègue du Programme des Nations Unies pour le développement concernant les autres mesures que le Gouvernement peut prendre pour réduire la disparité entre les sexes. Nous savons par exemple qu'il existe des lois qui, du fait de l'existence de procédures juridiques courantes, limitent les activités que les femmes peuvent entreprendre sans l'autorisation de leur époux. Nous soutenons que de telles mesures et lois constituent un obstacle aux progrès dans le domaine de l'égalité des sexes.

Enfin, je voudrais évoquer un point que j'ai abordé implicitement dans tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, à savoir que le type d'engagement que beaucoup d'orateurs ont mentionné dans leurs déclarations et que la Banque mondiale appuie est un engagement qui doit maintenir le cap et s'inscrire dans la durée. Je voudrais assurer le Conseil que la Banque mondiale, ainsi que la région « Afrique » que je représente, sont résolument attachées à ce processus à long terme. Actuellement, nous finançons des activités pour un montant d'environ 2,2 milliards de dollars. Avec de nombreux membres du Conseil, nous appuyons les processus de renforcement des institutions. Nous nous axons tout particulièrement sur la prestation des services de base, notamment l'accès à l'électricité, à l'éducation et aux services de santé. Nous sommes particulièrement actifs, comme beaucoup de membres du Conseil, dans le domaine de la gouvernance. Tout récemment, nous avons lancé un projet qui va favoriser une meilleure gouvernance dans le secteur minier. J'ai déjà mentionné notre préoccupation face à la hausse des prix des denrées alimentaires, en particulier dans le contexte des élections. Je voudrais signaler que nous avons mis sur pied une opération, un fonds d'action sociale d'environ 100 millions de dollars, qui sera très utile pour aider les Congolais à faire face à certaines de ces hausses de prix des denrées alimentaires.

Nous sommes donc engagés à long terme et nous nous félicitons du présent débat. Nous espérons que tout le monde continuera également de se concentrer sur les questions et l'action à plus long-terme.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Chef par intérim de la délégation de l'Union européenne.

M. Serrano : Monsieur le Président, je vous remercie pour l'organisation de ce débat stratégique sur la République démocratique du Congo et pour avoir invité l'Union européenne à présenter ses vues devant le Conseil. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général de son exposé important et du message qu'il a transmis, que l'Union européenne soutient.

L'engagement de l'Union européenne en République démocratique du Congo est fondé sur deux principes : l'importance de l'appropriation nationale et le besoin d'assurer une coordination des efforts internationaux, dans laquelle l'ONU joue un rôle de premier plan.

En effet, tout progrès en République démocratique du Congo ne peut être réalisé qu'avec l'engagement complet des autorités congolaises. Depuis les conflits des années 90, les autorités congolaises ont montré leur volonté de travailler avec la communauté internationale, y compris l'Union européenne, pour stabiliser leur pays. Je salue la participation à la présente réunion de S. E. M. Raymond Tshibanda, Ministre de la coopération régionale et internationale de la République démocratique du Congo, et je le remercie de son message important. En sa présence, je souhaite réaffirmer l'engagement de l'Union européenne en appui à la paix et à la stabilisation en République démocratique du Congo.

La paix et la stabilité en République démocratique du Congo nécessitent également une pleine implication de la communauté internationale.

L'Organisation des Nations Unies est actuellement au centre de cet effort. L'Union européenne continuera à soutenir les activités de l'ONU, et notamment le rôle essentiel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans le processus de stabilisation.

Je voudrais souligner trois défis qui sont au cœur de la relation stratégique que l'Union européenne s'efforce de construire avec la République démocratique du Congo et avec la région.

Le premier défi concerne le renforcement d'un système politique démocratique et ouvert en République démocratique du Congo. La transition politique de 2006 a permis des progrès en ce sens. Les Congolais, avec le soutien de la communauté internationale, ont fait des efforts importants pour mettre en place des institutions démocratiques. Ces efforts doivent être poursuivis.

L'Union européenne, qui était le premier bailleur de fonds du processus électoral de 2006, restera engagée. En coopération avec les autorités de la République démocratique du Congo, l'Union européenne poursuivra une approche comprenant trois volets : une contribution financière de 47,5 millions d'euros, un soutien aux efforts congolais et internationaux pour assurer la sécurité pendant les élections, en particulier à travers l'achat d'équipements de communication pour la police de Kinshasa, et une éventuelle mission d'observation électorale de l'Union européenne. L'Union européenne fera aussi un effort particulier pour soutenir le dialogue entre tous les acteurs congolais, y compris la société civile, avant et pendant le processus électoral.

Le deuxième défi concerne le secteur crucial de la gouvernance. Dans son partenariat avec la République démocratique du Congo, l'Union européenne a donné un caractère prioritaire à la gouvernance dans le secteur de la sécurité : défense, police et justice. La réforme du secteur de la sécurité doit être la colonne vertébrale d'une paix durable et de la stabilité dans le pays.

Les deux missions de l'Union européenne en République démocratique du Congo – la Mission de conseil et d'assistance de l'UE en matière de réforme du secteur de la sécurité (EUSEC) et la Mission de police de l'Union européenne à Kinshasa (EUPOL) – aident et conseillent le Gouvernement de la République démocratique du Congo dans la réforme et la reconstruction de l'armée et de la police. Ces deux missions opèrent en coordination étroite avec l'ONU et les autres acteurs internationaux.

EUSEC comprend environ 50 personnes, pour la plupart des militaires. La Mission fournit conseil et assistance aux autorités congolaises dans le secteur de la défense. Elle se concentre notamment sur les ressources humaines, la gestion de la logistique, ainsi que sur la formation des officiers et sous-officiers. EUPOL est une mission de police, dont le quartier général est à Kinshasa, mais qui dispose également d'un bureau à Goma. Elle est composée d'une cinquantaine d'experts dans les domaines de la police, de la justice, des droits de l'homme et de l'égalité des genres, y compris des spécialistes de la lutte contre l'impunité et les violences sexuelles.

Comme cela a été signalé par le Secrétaire général ainsi que par d'autres intervenants, la lutte contre la violence sexuelle est en effet l'une des plus grandes préoccupations de la communauté internationale en ce qui concerne la République démocratique du Congo. Le renforcement de la réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo est donc plus important que jamais. Une législation appropriée est en cours d'élaboration, mais il reste encore beaucoup de travail. Une approche globale s'attaquant aux contraintes politiques et techniques auxquelles la République démocratique du Congo doit faire face est cruciale et doit être poursuivie, y compris pendant la période électorale qui s'annonce. Pour ce qui concerne le secteur de la justice, où l'Union européenne est l'un des principaux bailleurs de fonds, un plan de réforme a été mis en place, mais il y a pour l'instant un hiatus entre les ambitions affichées et les capacités de réponse du ministère de tutelle.

Le troisième défi concerne l'économie. Nous reconnaissons l'évolution positive récente dans les politiques macroéconomiques conduites par la République démocratique du Congo. Néanmoins, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer les progrès économiques. C'est un élément clef pour une stabilisation durable.

La contribution de l'Union européenne au développement de la République démocratique du Congo est de l'ordre de 634 millions d'euros dans le cadre du Fonds européen de développement pour la période 2008-2013, à laquelle il convient d'ajouter 45 millions d'euros par an au titre de l'aide

humanitaire. Ces montants représentent environ 25 % de la contribution globale de l'Union européenne, si l'on y ajoute les contributions bilatérales de ses États membres. L'objectif est de soutenir la reconstruction de la République démocratique du Congo tout en poursuivant les efforts de stabilisation dans certaines régions du pays. L'accent est mis sur la reconstruction à proprement parler, en particulier des infrastructures de transport, ainsi que la reconstruction de l'État à travers le renforcement de la gouvernance. À cela s'ajoute un soutien à la santé publique et à la protection de l'environnement.

Le succès en République démocratique du Congo dépend aussi de la consolidation de l'amélioration du contexte régional. L'Union européenne a déployé des efforts politiques et diplomatiques considérables en contribuant au règlement des crises régionales et en promouvant une plus grande coopération entre les anciens belligérants. La coopération actuelle entre la République démocratique du Congo et ses voisins de l'est remodèle la dynamique régionale et crée des opportunités nouvelles pour la pour la paix et la croissance économique. C'est aussi une condition préalable pour résoudre les conflits localisés encore actifs, en particulier dans les provinces du Kivu où des groupes armés non congolais continuent de poser une menace importante.

C'est dans cet esprit que l'Union européenne soutient la Communauté économique des pays des Grands Lacs, une organisation régionale qui comprend la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi, et opère comme un forum de dialogue post-conflit permanent entre les trois pays. La relance de cette organisation commence à porter ses premiers fruits dans des domaines comme la sécurité régionale et le développement d'une infrastructure économique régionale.

La République démocratique du Congo est une des pierres angulaires de la sécurité continentale. L'Union européenne est déterminée à rester engagée dans le pays et dans le processus de stabilisation de la région des Grands Lacs. Les efforts conjoints et coordonnés de la communauté internationale sont nécessaires. Nous avons récemment partagé nos analyses avec les autres partenaires internationaux du Groupe de contact international lors de la réunion de celui-ci à Bruxelles le 15 avril dernier. Ces efforts doivent également s'appuyer sur l'engagement fort et durable de la part des autorités de la République démocratique du Congo, car des efforts soutenus et des ressources substantielles sont nécessaires pour assurer des progrès durables en ce qui concerne les grands défis que nous venons de passer en revue. Pour sa part, l'Union européenne continuera d'apporter sa contribution aux objectifs de paix, de développement et de sécurité du pays, et à ce titre, poursuivra une coopération étroite avec les autorités de la République démocratique du Congo, de l'ONU et des autres partenaires internationaux.

Le Président : Monsieur le Ministre Tshibanda a souhaité réagir au terme de ce débat. Je lui donne la parole.

M. Tshibanda (République démocratique du Congo) : Je voudrais remercier l'ensemble des intervenants pour la qualité de leurs interventions et pour leurs contributions au débat.

Je me réjouis de constater que nous avons réussi à dégager au moins deux consensus sur les progrès accomplis et sur les défis qui sont encore devant nous. Je constate que l'évaluation que nous faisons de part et d'autre de la table est quasiment la même, et que, de part et d'autre, il y a une grande détermination à poursuivre ensemble, en l'approfondissant et en le rendant plus efficace, le partenariat noué entre l'ONU et la communauté internationale d'une part, et la République démocratique du Congo de l'autre.

Je voudrais rassurer le Conseil, une fois encore, de la détermination du Gouvernement congolais à poursuivre les efforts qu'il a engagés en vue de la consolidation de la paix et de la démocratie et, de manière particulière, en vue de l'organisation dans les prochains mois d'élections qui soient libres, démocratiques et donc crédibles, d'élections qui soient ouvertes à tous, qui se déroulent avec des garanties de liberté d'expression, d'accès aux médias, d'une participation la plus large possible, et de garanties de sécurité pour tous. Nous avons dit l'accompagnement que nous attendions de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). J'ose espérer que nous obtiendrons, et assez rapidement, le concours que nous attendons de la MONUSCO pour l'appui logistique, car il ne s'agit pas de rendre les ressources disponibles. Le défi que nous avons de part et d'autre est de les rendre disponibles à temps pour que cela n'ait pas d'incidences négatives sur le respect du calendrier contraignant qui a été arrêté pour les élections. Je ne doute pas à entendre les différentes interventions qu'aussi bien au niveau du système des

Nations Unies à travers le Conseil qu'au niveau des différents partenaires, le solde que j'ai indiqué tout à l'heure du budget nécessaire pour organiser correctement les élections sera bouclé.

Cela dit, je voudrais rapidement revenir sur l'un ou l'autre des points qui ont été évoqués par les représentants des différents États ici présents, particulièrement en ce qui concerne la question des violations, des viols ou des violences sexuelles. Je voudrais rassurer le Conseil de ce que cette question préoccupe le Gouvernement au plus haut point. Il en est de même de la question du recrutement des enfants dans les groupes armés. Je voudrais dire, Monsieur le Président, qu'il n'y aurait qu'une seule femme violée, ce serait déjà un drame, et que le fait qu'il y en ait plusieurs ne nous laisse pas dormir, nous les responsables gouvernementaux de la République démocratique du Congo. Le fait que les progrès dans le règlement de cette question soient relativement lents, n'exprime nullement un manque de volonté politique. Cela est lié à la complexité du problème et au problème des capacités. Nous sommes en train de travailler justement en réformant le système judiciaire, en essayant d'améliorer la capacité de nos forces armées et de notre police d'assurer la sécurité dans les régions où elle est présentement troublée, afin d'arriver à réduire les conditions d'absence de sécurité qui permettent la prolifération de ces cas malheureux de viols des femmes.

Cela dit, je voudrais dire que nous comprenons la nécessité, pour sensibiliser l'opinion, de recourir aux statistiques. Mais je voudrais plaider pour qu'on comprenne que le problème en lui-même est déjà suffisamment dramatique comme tel et que je comprends le message fondamental, positif de conscientisation qu'il y a derrière certaines de ces statistiques, mais que je pense qu'il faut les prendre de manière relative parce que les statistiques qui sont données remontent à l'année 2006. Je crois que depuis, des progrès ont été accomplis dans une certaine mesure, mais aussi parce que, lorsque l'on fait un petit calcul, à la limite, c'est toute la population féminine congolaise qui serait concernée. Je ne le dis pas pour minimiser le problème, mais je pense que, ensemble, nous devrions, je crois, essayer d'éviter qu'il y ait une sorte de stigmatisation et du pays et de la femme congolaise. Cela dit, nous saluons le travail de la Représentante spéciale du Secrétaire général sur cette question, que nous avons reçue récemment dans notre pays, et à qui nous voulons réaffirmer notre coopération pour qu'ensemble, nous puissions trouver les moyens les plus efficaces de mettre fin à cette plaie.

On a évoqué l'exploitation illégale de ressources naturelles. À ce sujet, je voudrais dire que c'est une question qui engage très activement le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Nous avons non seulement joué un rôle déterminant dans la préparation et l'adoption des instruments qui ont été adoptés à Lusaka par le Sommet des chefs d'État, mais depuis, le Gouvernement bat campagne auprès des autres États de la région pour que nous puissions passer à la mise en œuvre effective de ces instruments. Je me réjouis de pouvoir rapporter ici que jusque-là nous avons rencontré compréhension et coopération auprès de tous les États de la région. Je pense que cette coopération est importante pour que nous puissions mettre fin à cette exploitation illégale. J'en profite pour saluer l'appui et les mesures qui sont prises ailleurs sur le plan international, notamment aux États-Unis, pour aider à mettre fin à cette exploitation illégale.

S'agissant du retour des réfugiés et des personnes déplacées, je voudrais rassurer le Conseil que le retour des réfugiés est en train d'être organisé conformément aux prescrits du statut des réfugiés à travers les réunions des commissions mixtes, entre notre pays, les pays où se trouvent les réfugiés aujourd'hui et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Ce processus est en cours et des dispositions sont en train d'être prises sur le terrain pour préparer les conditions du retour dans la dignité et dans la sécurité de ces réfugiés, et cela concerne aussi les personnes déplacées.

Pour terminer, je voudrais dire un mot sur les questions qui ont été évoquées ou les suggestions qui ont été faites par le représentants de la Banque mondiale, de l'Union européenne et du Programme des Nations Unies pour le développement. Je voudrais saluer la contribution insigne de ces organismes des Nations Unies et de l'Union européenne dans les efforts pour la pacification de mon pays, ainsi que pour la reconstruction de ce pays. Ils sont tous les trois des partenaires majeurs de notre pays. Nous sommes sensibles non seulement à leur contribution, mais aux suggestions et propositions qu'ils nous font dans le cadre du dialogue que nous avons avec eux. J'ai pris note des suggestions qu'ils ont formulées, et je suis d'avis qu'elles sont importantes pour la suite des efforts que le Gouvernement est appelé à mener. Je note que beaucoup recoupent les éléments que j'avais indiqués s'agissant des priorités du Gouvernement dans

ces différents domaines, y compris dans celui de la consolidation de la croissance et de la poursuite de la politique économique dans le pays, notamment ce « missing middle », le rôle de la petite et moyenne entreprise privée comme diffuseur de revenus et d'opportunités, le plus largement possible au sein de la population congolaise.

Je voudrais terminer en vous remerciant de nouveau, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion spéciale du Conseil de sécurité sur la République démocratique du Congo. Je vous assure que le Gouvernement congolais apprécie énormément la contribution du système des Nations Unies, du Conseil de sécurité et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Nous espérons que, dans les semaines et les mois qui viennent, nous avancerons dans le dialogue sur la reformulation du contenu de notre coopération au cours des années qui viennent.

Le Président : Je remercie le Ministre Tshibanda de sa déclaration.

J'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

> « Le Conseil de sécurité se félicite du renforcement du dialogue qu'il a engagé avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Il réaffirme que ce pays doit forger un partenariat stratégique avec l'Organisation des Nations Unies, notamment avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), pour surmonter les défis auxquels il fait face alors qu'il entre dans une phase de stabilisation et de consolidation de la paix. Le Conseil est heureux de constater que les autorités congolaises ont adopté une approche constructive, et il se félicite des efforts déployés par la MONUSCO en ce sens.
>
> Le Conseil souligne l'importance de quatre questions essentielles pour la stabilisation du pays, à savoir la paix et la sécurité, la tenue prochaine d'élections, la gouvernance et la consolidation des institutions, et le développement économique.
>
> Le Conseil estime que la situation générale dans le domaine de la paix et de la sécurité en République démocratique du Congo s'est améliorée ces dernières années. Il reconnaît les résultats de l'action menée pour faire face à la menace que représentent les groupes armés étrangers et nationaux, en particulier les progrès réalisés dans la lutte contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), notamment grâce au programme de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réintégration. Il souligne que de graves problèmes de sécurité subsistent, en particulier dans les Kivus et dans la province Orientale. Il est préoccupé par les difficultés rencontrées tout au long du processus d'intégration du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) dans les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et par la lenteur des progrès enregistrés dans la réforme des forces de sécurité, aussi bien dans l'armée que dans la police. Il appelle les autorités congolaises à adopter sans tarder le cadre légal nécessaire et à mettre en œuvre la vision à long terme qu'elles ont du rôle et de la structure de l'armée et de la police, et il encourage vivement la MONUSCO et les partenaires internationaux à apporter un soutien concerté à ces réformes.
>
> Le Conseil réaffirme les préoccupations profondes que lui inspirent la persistance et le niveau élevé de la violence, en particulier les violences sexuelles, les atteintes aux droits de l'homme dont sont victimes les civils, principalement les femmes et les enfants, notamment l'emploi et le recrutement d'enfants par les parties au conflit, surtout dans l'est du pays. Il exprime à nouveau la vive inquiétude que lui inspire la poursuite des activités de l'Armée de résistance du Seigneur. Il demande qu'il soit d'urgence mis fin aux attaques lancées contre la population civile par tous les groupes armés. Il condamne toutes les violations des droits de l'homme, notamment celles commises par certains éléments des forces de sécurité congolaises. Il se félicite des progrès réalisés dans le déroulement des poursuites judiciaires récemment engagées à la suite des incidents survenus à Fizi et dans d'autres localités. Il réaffirme qu'il est impératif de poursuivre avec célérité tous les auteurs de violations des droits de l'homme et engage vivement les autorités congolaises à prendre, avec le concours de la MONUSCO, les dispositions appropriées pour mener à bien cette tâche, notamment dans le

territoire de Walikale. Il exhorte le Gouvernement congolais à prendre toutes les mesures nécessaires, y compris en veillant à ce que la conduite de leurs forces armées soit conforme au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme pour faciliter le retour des réfugiés et des personnes déplacées.

Le Conseil prend note avec intérêt du calendrier présenté par les autorités congolaises pour la tenue des élections et il invite instamment le Gouvernement ainsi que toutes les parties intéressées à créer un climat propice au déroulement d'élections qui soient crédibles, ouvertes à tous, transparentes, pacifiques, libres et régulières. Il remercie la MONUSCO et la communauté internationale du soutien qu'elles ont apporté jusqu'ici au processus électoral et les encourage à poursuivre dans cette voie. Le Conseil rappelle qu'il importe au plus haut point de garantir la liberté d'expression et la liberté de mouvement à tous les candidats, ainsi qu'aux journalistes, et aux défenseurs des droits de l'homme et aux acteurs de la société civile. Il invite le Gouvernement et toutes les parties congolaises intéressées à assumer leurs responsabilités à cet égard, et demande à la MONUSCO de soutenir ces efforts, en particulier en faisant appel aux bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, en maintenant des échanges plus étroits et réguliers avec la Commission électorale nationale indépendante par l'intermédiaire du Comité d'accompagnement des élections et en assurant le suivi des violations des droits de l'homme. Il demande également à la MONUSCO et à tous les intervenants internationaux compétents d'aider sans tarder à la formation de la police congolaise, et aux donateurs de fournir des fonds pour l'achat d'équipements destinés à la police. Il prie le Secrétaire général de le tenir régulièrement informé du déroulement du processus électoral, ainsi que des activités d'appui menées par la MONUSCO à cet égard.

Le Conseil souligne que des progrès doivent être réalisés d'urgence s'agissant des domaines de la gouvernance et de la consolidation des institutions, en matière de réforme du système judiciaire et d'appui aux tribunaux nationaux afin d'assurer l'état de droit et de renforcer la lutte contre l'impunité. À cet égard, le Conseil note l'intérêt des autorités congolaises pour mettre en place des chambres mixtes spécialisées chargées de connaître des violations graves du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, qui viendront renforcer la coopération qu'elles entretiennent déjà avec la Cour pénale internationale. Le Conseil demande à la MONUSCO et aux autres intervenants internationaux intéressés de soutenir les efforts entrepris par le Gouvernement congolais dans ces domaines et d'aider au rétablissement des services essentiels, notamment l'accès à la justice, l'accès au réseau routier, les infrastructures prioritaires de santé et d'éducation et les infrastructures de sécurité, dans tout le pays, en particulier dans les zones touchées par le conflit.

Le Conseil souligne que la stabilisation à long terme et la consolidation de la paix passent par le développement économique. Il insiste pour qu'une attention particulière soit accordée à l'autonomisation des femmes et au renforcement de leur participation à la vie économique, à la création d'emplois pour les jeunes et à la réintégration des ex-combattants. Il souligne également que de nouveaux progrès doivent être faits de manière à ce que le commerce des ressources minérales puisse reposer sur des pratiques de gouvernance économique saines et soit, de ce fait, transparent, équitable et légal. Il signale qu'il faut s'employer à instaurer des conditions propres à attirer des investissements publics et privés qui permettraient de renforcer la sécurité alimentaire, de développer l'infrastructure et de satisfaire les besoins en énergie. Le Conseil réaffirme que la coopération régionale avec les pays voisins doit jouer un rôle primordial dans le développement économique de la République démocratique du Congo.

Le Conseil de sécurité invite la communauté internationale, l'Union africaine et toutes les organisations sous-régionales intéressées à soutenir davantage les efforts de stabilisation entrepris en République démocratique du Congo, en particulier dans les domaines de la sécurité, de la lutte contre l'exploitation et le commerce illicite des ressources naturelles et du développement socioéconomique. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2011/11.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 15.